

REVUE SPIRITE

JOURNAL MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

33^e ANNÉE

N^o 9

1^{er} SEPTEMBRE 1890

LETTRES D'OUTRE-TOMBE SUR LE SOCIALISME (*Suite*).

Voir les Revues des 1^{er} juillet et 1^{er} août 1890.

21 mars 1890. — L'Agriculture est chez nous bien arriérée. On peut dire que jusqu'à ce jour les cultivateurs n'ont procédé que par routine. Aussi a-t-on réalisé peu de progrès dans cette branche importante du travail. Les deux principaux ont consisté dans la multiplication du bétail qui a permis de fumer un peu mieux les terres, et dans la création d'instruments propres à exécuter à moins de frais certains travaux. Les engrais industriels ont aussi rendu quelques services, mais ils ont été employés trop empiriquement, sans notions suffisantes de leur composition, et de la nature du sol et des récoltes pour lesquelles on les utilisait.

Cependant les agriculteurs ont sous les yeux l'exemple des progrès énormes réalisés par l'industrie manufacturière depuis qu'elle a appelé la science à son aide. Ils peuvent se rappeler quels procédés grossiers étaient en honneur alors que les industriels eux aussi n'avaient d'autres guides que la routine et l'empirisme : cela devrait leur ouvrir les yeux, et leur montrer dans quelle voie ils doivent s'engager s'ils veulent retirer de l'exploitation du sol tout ce qu'elle peut donner. Il y a bien quelques grandes fermes dirigées d'après ces principes ; mais l'exemple qu'elles donnent est perdu, parce qu'elles appartiennent le plus souvent à des gens fort riches, exploitant le plus souvent par l'intermédiaire de régisseurs et d'ingénieurs agricoles grassement payés, et que le monde des cultivateurs, qui ne peut opérer dans les mêmes conditions, n'a pas grande confiance dans les résultats annoncés.

Cependant c'est bien l'exploitation scientifique du sol qui peut relever l'agriculture, et lui faire donner dans l'intérêt de tous le maximum de produits dont elle est susceptible. Seulement il faudrait qu'elle fût instituée dans des conditions telles que chacun pût en contrôler les résultats réels, et y trouver de bons exemples à imiter. De plus, en attendant l'époque où

l'humanité aura fait assez de progrès pour apprécier les bienfaits de l'association intégrale des efforts et commencer à la mettre en pratique, il faut créer le plus possible d'associations partielles aidant puissamment les cultivateurs à introduire dans leurs exploitations des procédés nouveaux et éprouvés. Les syndicats agricoles qui s'établissent un peu partout sont un excellent début. Il s'agit maintenant de le poursuivre, et de l'appliquer à un nombre croissant de services.

Grâce aux syndicats, là où ils fonctionnent dans de bonnes conditions, les cultivateurs peuvent déjà acheter par petites quantités, et au prix de l'achat en gros, des engrais et des semences dont la qualité a été vérifiée et peut être garantie par des gens compétents. Ce sont les principaux services qu'ils rendent jusqu'à présent, mais ils sont susceptibles d'en rendre bien d'autres. Par eux, les cultivateurs d'une commune, d'un canton, et même d'un centre agricole plus considérable, pourraient réaliser à leur profit tous les avantages de la grande propriété exploitée au moyen d'un capital important. Il suffirait pour cela que les directeurs fussent des gens dignes de confiance, et soumis d'ailleurs à une surveillance intelligente. Dans ces conditions, les syndicats pourraient être les sociétés coopératives de l'agriculture. Ils pourraient centraliser tout l'ensemble des achats et des ventes de la circonscription pour laquelle ils auraient été créés, et devenir avec un peu de temps les fournisseurs de toutes choses, pour le compte et à l'avantage de leurs adhérents, qui réaliseraient ainsi pour eux-mêmes les bénéfices des intermédiaires qui sont leurs fournisseurs aujourd'hui.

Pourquoi une telle conception serait-elle regardée comme une utopie ? Est-ce par ce qu'il serait impossible de trouver pour un tel syndicat une direction à la fois habile et honnête ? Ce serait calomnier cette époque, bien qu'elle soit encore loin de la perfection. On trouvera tout ce qu'il faut du moment que l'on comprendra l'utilité de la mesure, et que l'on aura la volonté de la mener à bien. Du reste je ne demande pas que l'on crée du premier coup une organisation complète : il s'agit seulement de perfectionner et de compléter à mesure les syndicats que l'on a établis déjà sur bien des points, et ceux qui sont en voie de création un peu partout.

Dans notre pays même existent depuis un temps immémorial, sous le nom de fruitières, des fromageries coopératives qui donnent dans beaucoup de communes d'excellents résultats. Ce que je préconise existe donc déjà en petit ; il n'y a plus qu'à le développer, ce qui paraît d'autant moins difficile que l'expérience a déjà démontré, dans les nombreuses localités où des fruitières existent, l'excellence et les grands avantages de l'action solidaire et collective. Que des gens de bien, connus pour tels, se mettent à la tête

du mouvement sans aucune arrière-pensée d'exploitation politique, mais mus par le seul désir de donner satisfaction au besoin impérieux d'améliorer la condition générale des habitants des campagnes, et en quelques années ils seront étonnés, j'en suis convaincu, de l'importance des résultats qu'ils obtiendront.

L'entreprise offre, à mon avis, moins de difficultés que pour la transformation des conditions du travail industriel, parce que l'on peut commencer partout avec les ressources actuelles pourvu que l'on ait capté la confiance de tous, ou du moins du plus grand nombre. Le premier bénéfice résultera pour chacun surtout de la suppression des intermédiaires, tant pour les achats que pour les ventes, et de l'emploi possible, au bénéfice d'un grand nombre de machines et d'instruments appartenant au syndicat et mis, moyennant un taux modéré de location, à la disposition de ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour les acheter. On commencerait par un contrat facilitant l'action collective, et au bout d'un certain nombre d'années pendant lesquelles se serait développée l'importance de l'œuvre, on finirait du consentement de tous par une véritable association, parce que la conviction serait venue peu à peu par le fait même et l'expérience de chaque jour.

Je vous ai dit ce qu'il conviendrait, suivant moi, de faire pour préparer la transformation bienfaisante pour l'humanité de l'industrie et de l'agriculture. Je ne préconise rien de nouveau; je recommande seulement le développement par les hommes de dévouement des organes déjà éprouvés, sociétés coopératives et syndicats que l'on a commencé de créer, mais qu'il est urgent de généraliser pour obéir aux nécessités de l'époque. Il ne me reste plus qu'à résumer en peu de mots mes études et mes réflexions sur les nécessités sociales du temps présent.

28 mars 1890. — Les nations modernes sont entraînées par un mouvement irrésistible vers une transformation de la forme ancienne des sociétés. Le plus grand obstacle qui s'oppose encore à la réalisation de leurs aspirations est en elles-mêmes : elles ne sont pas assez parfaites. L'égoïsme est la pierre d'achoppement de leurs revendications; il s'opposera longtemps encore à l'établissement d'un système social véritablement supérieur. Mais il ne faut pas désespérer; il n'est pas admissible que le progrès matériel soit seul possible à l'homme à l'exclusion du progrès moral.

Vous savez par votre propre exemple qu'il n'en est rien. Vous avez progressé moralement dans le cours de votre existence actuelle, et vous avez pu vous convaincre que ce progrès est devenu plus rapide à partir du moment où vous avez eu sur le monde, l'homme, sa nature et sa destinée

des idées plus rationnelles, c'est-à-dire à partir du moment où la doctrine spirite vous a été connue. Ce qui a été possible pour vous l'est pour tous ; c'est une question de temps, voilà tout. Il fut une époque où vous eussiez été absolument réfractaires aux idées qui sont aujourd'hui les vôtres, et celle époque n'est pas très loin de vous. Croyez bien que, les circonstances aidant, la même évolution sera possible pour la majeure partie de vos contemporains, sinon dans leur vie terrestre actuelle, du moins dans celle qui viendra plus tard, après un nouveau séjour dans l'erraticité.

Ce n'est pas pour rien que le magnétisme et le spiritisme se sont répandus dans le monde. Ce n'est pas pour rien qu'a commencé ce mouvement qui entraîne tant de vos contemporains vers l'étude des anciennes doctrines religieuses et philosophiques de l'antiquité la plus reculée, doctrines ayant de nombreux rapports avec les vôtres. Les esprits supérieurs au niveau terrestre, qui apportent à votre évolution une aide fraternelle, n'auraient pas provoqué et favorisé ces études, si elles ne devaient être d'aucune utilité pratique comme étant trop au-dessus de la portée actuelle de l'humanité dont vous faites partie. Elles ne conviennent pas encore à tous, mais elles ont rallié déjà un bon nombre de pionniers qui préparent la voie où la masse de vos frères s'engagera un jour à rangs pressés. Si vous ne voyez pas cela dans votre incarnation actuelle, vous pourrez y assister dans la suivante. Alors l'humanité civilisée se préparera sérieusement à l'évolution sociale qui finira par avoir raison de la misère, comprenant enfin que pour arriver au bonheur il faut saper d'abord les mauvaises passions et les vices.

Mais il ne suffit pas de prévoir pour un avenir relativement prochain la possibilité d'une transformation morale d'abord, sociale ensuite ; il faut songer au présent. La masse des hommes souffre, un peu par sa faute peut-être, mais elle souffre au delà de ce que commande la justice. En même temps, elle comprend vaguement que cette souffrance ne doit pas être éternelle, et des ambitieux peu scrupuleux cherchent à lui persuader qu'ayant la force que donne le nombre, il ne tient qu'à elle de réaliser dès à présent ses aspirations vers le bien-être matériel son seul idéal. Il y a donc à craindre que les prolétaires ne finissent par se laisser entraîner à une action violente et désordonnée, qui serait un immense malheur pour eux-mêmes et pour le reste de la nation ; comment faire pour leur persuader de patienter encore, et d'attendre que des progrès nécessaires, en voie de se produire, viennent faciliter l'évolution attendue ? Ce n'est pas facile, car ventre affamé n'a pas d'oreilles.

Pour obtenir ce résultat, s'il est réalisable, il est, je le crois, absolument

nécessaire de donner aux classes qui souffrent un commencement de satisfaction. Pour cela, il faut d'abord que les classes dirigeantes, les classes qui possèdent la richesse, les capitalistes, les industriels reconnaissent que toute plus longue temporisation serait dangereuse, qu'il faut appliquer des palliatifs aux maux de la société en attendant qu'on puisse les guérir, et que le moment est arrivé de faire des sacrifices, de faire la part du feu et résolumment.

Quand on en sera là, on agira suivant les besoins de chaque industrie et de chaque localité, en s'inspirant de ce qui a été fait déjà par quelques précurseurs du progrès pour améliorer le sort des prolétaires. Je nomme la participation aux bénéfices, les sociétés coopératives de consommation et de production, les diverses formes d'association, la fondation des syndicats. Une fois que toutes mauvaises volontés auront cessé, il sera moins difficile de s'entendre pour la recherche de solutions provisoires, à appliquer par la collaboration des hommes les plus intelligents des classes en présence, formant le personnel des syndicats.

Je ne dis pas qu'une telle œuvre sera facile, mais avant le déchaînement des tempêtes sociales prévues, il n'est pas douteux qu'un moment favorable se présentera où il sera possible de la tenter. Ceux qui refuseraient de le faire par désespérance du résultat encourraient une terrible responsabilité. Ceux-là seuls pourraient se laver les mains des malheurs publics qui auraient fait de bon gré tous leurs efforts pour les conjurer.

Voilà l'aspect général sous lequel la question sociale se présente en ce moment, ce sont là les idées qu'ont fait germer en moi mes relations avec des Esprits avancés. Je n'ai pas voulu les garder pour moi, parce qu'elles m'ont paru pouvoir préparer utilement ceux qui en auront connaissance à diriger leur conduite avec sagesse, s'ils se trouvent un jour aux prises avec des circonstances difficiles. En outre, il ne peut qu'être utile de provoquer les réflexions de chacun sur ces questions.

Il ne faut pas oublier que toutes les péripéties douloureuses à travers lesquelles notre humanité est arrivée à son état actuel se sont accomplies en vue de la transformation morale et sociale qui est devant nous. Ne serait-il pas lamentable que tous ces efforts, toutes ces souffrances, toutes ces aspirations finissent par un avortement de nos espérances séculaires? Une pareille réflexion n'est-elle pas capable de faire rentrer chacun en soi-même, et de produire des résolutions généreuses? J'espère qu'il en sera ainsi quand le moment de l'action sera venu, quand des circonstances solennelles montreront à tous qu'il est arrivé. Je serais heureux de penser que ma faible voix a déterminé quelques-uns de mes frères à entrer dans la voie du dévouement à l'humanité, qui sera pour lui la voie du bonheur.

Communication reçue au groupe Bisontin. Pour copie conforme : A. CARON.

L'INTOLÉRANCE DU SEIZIÈME SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

La Renaissance, La Réforme, Luther (1483-1546).

Dans l'histoire de l'humanité, il existe un phénomène étrange, mais constant, on pourrait dire une loi : c'est que les plus grandes et les meilleures institutions dégèrent et changent de nature à mesure qu'elles s'éloignent davantage de leur origine.

Le christianisme n'a pas échappé à cette loi. Moins de six siècles après son avènement, une grande corruption avait envahi sa suave et divine doctrine. A la place de sa simplicité première, l'Eglise avait substitué des cérémonies, des rites et une pompe empreinte de tout le clinquant du paganisme ; on sentait en un mot qu'au sixième siècle, la main de l'homme avait défiguré l'œuvre du fondateur du Christianisme.

Dans la seconde partie de ce livre, nous avons vu l'intolérance religieuse depuis l'antiquité jusqu'au seuil du seizième siècle, nous avons reconnu et constaté que l'origine des querelles théologiques qui ont divisé l'Eglise ont commencé trop souvent par des arguties de sophistes sans importance, mais que toutes ont fait répandre le sang de généreux martyrs. L'origine de ces querelles remonte la plupart aux conciles, surtout au premier concile de Nicée en 325.

Nous avons vu ensuite que du cinquième au onzième siècle, l'Eglise s'est constamment efforcée de réaliser la domination universelle en voulant accaparer les pouvoirs temporel et spirituel. Cette toute-puissance n'a été un fait accompli que sous Grégoire VII et sous ses successeurs immédiats. — Dès ce moment la papauté toute-puissante voit s'incliner à ses pieds : rois, princes, peuples. Cette toute-puissance, ce pouvoir despotique et sans bornes amena promptement une décadence dans l'Eglise, décadence qui donna naissance à la Réforme et par suite à une intolérance inouïe contre elle.

C'est cette intolérance religieuse depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours que nous allons étudier dans cette troisième partie, de même que les réformes tentées pour améliorer la foi chrétienne dégénérée, tentatives toujours écrasées sous de sanglantes répressions.

Quand la Réforme fit son apparition au seizième siècle, son avènement était pour ainsi dire préparé depuis le douzième siècle. En effet, vers 1125 sous Honorius, Arnolphe de Lyon va à Rome pour dénoncer au Pape les

vices et la corruption du clergé. Et comme cet homme paraît dangereux à cause de sa brutale franchise, on le fait assassiner. Platina l'historiographe du Pontificat de Sixte IV, nous l'affirme (1).

Arnaud de Brescia, disciple d'Abélard, s'élève avec une grande autorité contre le pouvoir temporel du clergé ; il est condamné en 1139 par le concile de Latran. Adrien IV rétabli par l'empereur Frédéric fait juger Arnaud qui est condamné à être brûlé vif. On n'y allait pas de main morte à cette époque.

Pierre de Valdo est également un précurseur de la Réforme, nous le savons, puisque nous connaissons l'histoire des Vaudois (2). (*Voir ch. IX, deuxième partie.*)

Enfin, il est parfaitement établi aujourd'hui que les sectes connues sous le nom d'Albigéois, de Lollards et sous d'autres noms, sectes exterminées par l'Inquisition, ne sont que des rameaux d'un même arbre : Les Vaudois. — Ces sectes existaient en Allemagne, en Italie, en Angleterre, dans la France méridionale nous l'avons déjà vu, et la Papauté éprouvant le besoin d'enrayer le mouvement réformiste, qui allait mettre à nu les abus, l'intolérance et la corruption du clergé, organise des croisades pour exterminer ces maudites sectes. Alexandre III (1163) et Innocent III (1198) édictèrent les premières mesures contre les Albigeois et l'on peut considérer la Croisade de 1209 à 1228 comme l'une des plus sanglantes répressions qui ait effrayé le monde par les massacres inouïs qui noyèrent dans une mer de sang toutes ces sectes.

Au quatorzième siècle, vers 1360, Jean de Wiclef se montre un réformateur hardi. C'est en vain que Rome voulut s'opposer à sa juste influence. Il fut sans cesse protégé contre la Papauté par les rois et les barons de l'Angleterre (3).

Après lui Jean Huss et Jérôme de Prague ses disciples, poursuivirent son œuvre ; ils payèrent de leur vie leur courageuse campagne ; mais à leur tour,

(1) Barthélemy de Sacchi dit *Platina*, parce qu'il était né en 1421 à Piadena en latin *Platina*, près Crémone, quitta la carrière des armes pour s'adonner aux sciences. Il fit partie du collège des abrégiateurs à Rome, qui fut supprimé par Paul II. Il se plaignit de cette suppression d'une manière si violente que le Pape le fit jeter en prison. Mis en liberté sur les sollicitations du cardinal de Gonzague, après la mort de Paul II, il fut nommé par Sixte IV, bibliothécaire du Vatican en 1475, il mourut bientôt après de la peste.

J. M. DE V.

(2) Dans deux ouvrages des Vaudois primitifs *La noble leçon* (1100) et *l'Antéchrist* (1126) on reconnaît à peu de chose près les mêmes doctrines que celle des Réformés.

(3) Il parcourait la même voie, les mêmes réformes que celles suivies en Angleterre par le scholastique Occam et l'ascétique Lollard.

ils sont vengés par leurs disciples dans une guerre aussi longue qu'acharnée.

Tous les personnages dont nous venons de parler furent donc précurseurs de la Réforme de la Renaissance. Jusqu'alors toutes les tentatives faites en vue d'obtenir la liberté de conscience avaient plus ou moins avorté, à cause des persécutions, mais aussi et surtout à cause de l'obscurantisme qui enveloppait le moyen âge.

Avec la Renaissance des lettres et des arts, nous entrons dans le seizième siècle, c'est-à-dire dans une ère éclairée, ce qui va fortement seconder le mouvement réformateur. La découverte de l'imprimerie, le livre, ce grand destructeur de l'ignorance, l'émigration de savants grecs fuyant Constantinople, la fondation des Universités, voilà de nouveaux facteurs qui vont entrer en lice, en faveur de la Réforme, qui sera secondée aussi par de nombreux savants : Reuchlin, Ulrich le Hutten, Érasme, Martin Luther l'enfant de pauvres mineurs.

Son père Jean Lauther ou Lothar et sa mère Lindermann peinèrent grandement pour faire donner à leur fils une forte éducation, ce qui lui permit à 20 ans d'être reçu maître ès arts. — Un accident survenu à un de ses amis atteint de la foudre en fit un moine Augustin ; le trafic des indulgences de la Cour papale en fit un Réformateur, qui sépara de l'Église romaine presque un tiers de la chrétienté. Quand Luther leva enfin l'étendard de la révolte à Witemberg, la Cour de Rome était toute-puissante, lettrée, voluptueuse. Vivant dans le luxe et dans les plaisirs, elle dédaigna les attaques de ce petit moine augustin qui avait l'audace de s'élever contre sa mollesse, ses vices et son commerce ; elle se contenta de lancer une bulle contre ce moignon révolté. Luther brûla sur la place publique les bulles de Léon X et continua son mouvement en avant, se sentant soutenu par l'électeur de Saxe, Frédéric-le-Sage, et secondé par deux hommes éminents : Mélancthon et Carlostad. — La confession luthérienne présentée à la Diète d'Augsbourg en 1530, donna un symbole précis au vaste mouvement qui agitait l'Allemagne tout entière. La fondation de la *Ligue Smalcade*, ligue politique qui reliait entre eux tous les princes protestants, fut la première résistance armée, organisée contre Rome, dans les temps modernes. Le mouvement luthérien s'accroît de plus en plus et se fait sentir dans l'Europe tout entière ; aussi Luther, au moment de sa mort survenue en 1546, eut la consolation de voir après ses luttres et ses misères, le succès couronner son œuvre. Il laissait après lui de dignes successeurs. En Suisse Zwingli qui avait prêché la Réforme et avait réussi à l'implanter définitivement à Berne et à Zurich dès l'année 1523 : OEcôlampade à Bâle, Bucer à Strasbourg, Calvin à Genève firent également une propagande des plus actives et des plus heureuses.

C'est surtout Calvin qui donna à la Réforme un solide appui ; c'est lui qui imagina l'organisation presbytérienne adoptée bientôt par toutes les sectes calvinistes, organisation qui donna à leur existence temporaire toute la vigueur et toute la solidité d'une république fédérative.

De l'Allemagne et de la Suisse, la Réforme pénétra en Angleterre, en Suède, en Norvège, en Danemark, en Italie, en Espagne, en France, dans les Pays-Bas ; dans ces quatre dernières nations, on supplicia sans aucune forme de procès, tous les mécréants de la religion prétendue réformée. Quand les idées de la Réforme essayèrent de pénétrer dans les Pays-Bas, Philippe II s'y opposa de tout son pouvoir, car il craignait non seulement le mouvement réformiste, mais surtout le mouvement d'indépendance, qui après quarante ans de lutttes y fit proclamer la République des Provinces-Unies. — C'est alors que prirent naissance les lutttes entre Gamaristes et Arminiens dont nous parlerons dans le chapitre VII de cette troisième partie.

J. MARCUS DE VÈZE.

(A suivre.)

L'ÉTAT DE TROUBLE

Réponse à M. Papus.

M. Papus a bien voulu répondre à la question que j'adressais aux occultistes dans la *Revue* du 1^{er} juin.

Ce que je remarque tout d'abord, en cet article, c'est une pointe de mauvaise humeur qui se manifeste çà et là : « Ayant l'habitude de considérer toute discussion comme parfaitement stérile, dit mon honorable adversaire, je suivais sans peine l'exemple de Mac-Nab qui jusqu'à présent a laissé dire M. Vincent sans vouloir prendre la peine de répondre, s'en rapportant à l'expérience pour trancher la question. » M. Papus a donc dérogé à ses habitudes, ce qui prouve que ma question n'a pas dû lui plaire. En effet, lorsque les discussions sont parfaitement stériles elles devraient être non moins indifférentes. Alors, pourquoi répondre ? Mais il paraît que j'ai commis plusieurs erreurs que M. Papus tient à rectifier, car j'ignore, assure-t-il, les théories de l'occultisme. Je les ignore au point de croire que les occultistes « n'admettent jamais que des *élémentaires* comme élément d'action dans les phénomènes psychiques. » C'est pour cela que le directeur de l'*Initiation* a pris la plume. Je l'en remercie, en même temps que je suis bien aise de trouver, dans son article, la phrase suivante : « L'occultisme, c'est-à-dire la kabbale et les différentes formes de théosophie admettent donc parfaitement qu'on peut communiquer avec les morts, M. Vincent

« sera tranquille maintenant, j'espère, sur ce point. » Cette déclaration m'est d'autant plus précieuse qu'elle vient d'un philosophe éclectique, d'un chercheur désintéressé qui « n'a pas l'audace de vouloir imposer ses opinions aux autres » et non pas d'un écrivain que le fanatisme guide, comme moi, par exemple. Vous voyez pourtant, lecteurs, que les fanatiques ont du bon, puisque l'un d'eux a pu amener M. Papus à donner une conclusion à la conférence sur les médiums faite par lui, en février dernier, dans la salle de la Société spirite. Il ne manquait à cette conférence, pour être complète, que les quelques lignes ci-dessus. Nous savons maintenant, après cette déclaration précise, que les kabbalistes admettent la possibilité des communications avec les morts. C'est également ce que pensaient les théosophes du dernier siècle, précurseurs de M. Papus et de ses amis. Ceux-ci arrivent donc, à leur tour, sur le terrain spirite. Ils reconnaissent que le mot *élémentaire* désigne « ce que les spirites appellent un *esprit* » dans toute l'acception du terme. » Je n'en demande pas davantage et m'estime très heureux d'avoir obtenu cet aveu qui rend la discussion actuelle beaucoup moins stérile que ne le pense mon érudit adversaire.

* * *

En terminant son article, M. Papus me pose une question, à son tour, avec cette ironie voilée que j'ai remarquée d'un bout à l'autre de sa réponse. Il me demande d'éclaircir un point encore obscur dans ses études. « Pourquoi, » dit-il, l'esprit des personnes assassinées ne vient-il pas au groupe spirite « le plus proche dire le nom de son assassin quand la victime le connaît ? » Cela éviterait bien des tracas à la justice et cela devrait se produire, non « pas une fois, mais toutes les fois qu'il y a un crime. J'espère — ajoute « M. Papus — que M. Vincent me répondra sur ce point en évitant de me « parler de la défense divine ou autres arguments théologiques. »

N'étant pas ecclésiastique, comme quelques-uns des rédacteurs de *l'Initiation*, je répondrai d'abord que je ne me préoccupe pas des arguments théologiques, à moins que ce ne soit pour les combattre de mon mieux. Je laisserai donc, aujourd'hui, ces arguments de côté. Ne sachant pas si Dieu veut ou s'il défend que les assassins soient dénoncés par leurs victimes, je n'appellerai pas non plus la défense divine à mon secours pour expliquer comment il se fait que les renseignements dont on me parle sont le plus souvent défaut. La théorie de la *défense divine* n'est pas d'ailleurs une théorie positive. C'est donc en une cause non sentimentale et toute mécanique que je trouverai la réponse à la question qui m'est posée.

Je crois pourtant qu'il n'est pas impossible que l'esprit d'une personne assassinée dénonce le coupable. Le fait aurait eu lieu, si nous admettons

comme vrai un récit, devenu classique en spiritisme et que la plupart des ouvrages traitant de la question ont relaté. Je veux parler des phénomènes qui se produisirent dans la famille Fox, en Amérique, à la fin de l'année 1847. On sait qu'au début même des phénomènes les demoiselles Fox eurent, devant plusieurs témoins, dit-on, la révélation, par coups frappés, du nom d'un individu qui prétendait avoir été assassiné et désignait son assassin. Des recherches, pratiquées ensuite dans la cave de la maison, firent découvrir des débris humains. Je cite le fait sans commentaires ; M. Papus et ses amis peuvent le croire faux si bon leur semble ; cela m'est indifférent. C'est un simple document que je remets sous leurs yeux.

On en trouverait d'autres sans doute, en cherchant bien, soit dans les annales du spiritisme, soit dans les procès-verbaux inédits des groupes divers qui existent par le monde. Mais il est bien évident que les groupes gardent pour eux les documents de ce genre, pour des raisons faciles à comprendre. Je me bornerai donc à signaler le document cité plus haut ; à faire remarquer qu'il en existe probablement plusieurs autres dans le même genre, mais moins connus ou même tout à fait inédits. Quant aux causes toutes mécaniques, je le répète, qui font, suivant moi, que le fait doit être très rare, je vais maintenant les donner en me plaçant sur le terrain du spiritisme rationnel.

*
* *

Je ferai d'abord remarquer à M. Papus que cela ne pourrait pas se produire « toutes les fois qu'il y a un crime » puisque la victime peut ne pas connaître son assassin. M. Papus, qui d'ailleurs ne demande pas l'impossible, dit bien : « ... quand la victime le connaît ». Mais ce cas doit être assez rare. On peut croire, en effet, que celui qui veut assassiner une autre personne néglige assez souvent de prévenir celle-ci et ne va pas lui dire : « Je suis *un tel*. » Supposons cependant que l'assassiné connaisse l'individu qui lui a donné la mort et raisonnons sur cette hypothèse.

Ici je dois, dans une explication forcément écourtée, examiner ce qu'est l'état de trouble lorsqu'il est *provoqué brusquement* et faire remarquer combien, dans ce cas, il doit peu ressembler à l'état qui suit la mort occasionnée par une lente maladie.

Il est de toute évidence, pour celui qui examine froidement ces questions mystérieuses, que l'état de trouble doit être sous l'influence directe du phénomène qui a occasionné la séparation de l'esprit et de la matière. Je me place au point de vue purement spirituel et je prie M. Papus de faire, avec moi, l'analyse rapide d'un caractère — d'un esprit à l'état *humain*.

Prenons, par exemple, un homme dans la force de l'âge. Il a une bonne

santé, pas d'idées religieuses ou, du moins, pas de convictions de ce genre. Il s'occupe d'affaires, de politique et de plaisirs. Il vit bien. Il aime l'argent sans être avare. Il n'a pas de famille et, par le fait, point de grandes affections. C'est un égoïste mais on peut le considérer comme un honnête homme, dans le sens banal du mot. En somme, il n'a rien de sérieux à se reprocher.

Il ne se préoccupe pas de la vie future, perdue pour lui dans les brumes de l'avenir. Quelquefois cependant il a été malade. Durant les heures somnolentes qui ont suivi la fièvre, il lui est arrivé de songer à la mort et les images que l'enseignement catholique a su graver autrefois dans son esprit sont revenues à sa mémoire. Il y a attaché peu d'importance. Cependant il a pensé, dans ces moments de lassitude physique dont je parle, que l'enseignement qu'il a seul connu, pouvait bien être vrai et que les prêtres pouvaient bien avoir raison lorsqu'ils lui disaient que l'autre vie se résumait dans un de ces deux états : Paradis ou Enfer, avec le Purgatoire comme consolation possible. Revenu à la santé, il a oublié bien vite ces ressouvenirs de l'éducation première; mais il est destiné — comme tant d'autres encore — à passer par l'église lorsqu'il mourra.

On voit que chez cet esprit, peu cultivé au point de vue religieux et philosophique, mais solide et positif en tout ce qui concerne les choses de la vie matérielle, les pensées sur le lendemain de la mort tiennent peu de place. Je pourrais supposer qu'elles en occupent moins encore; que le document humain que je présente est matérialiste et s' imagine qu'il ne restera rien de lui après la mort. Le matérialiste absolu étant un personnage très rare — si tant est qu'il existe — j'ai préféré prendre un caractère dans un milieu plus connu.

Mon sujet étant ainsi présenté, voyons maintenant ce qui lui arrive. C'est une fiction évidemment, mais, tous les jours, des gens meurent de la même manière.

Un soir, au coin d'un bois, ou au milieu d'un chemin, cet homme, plein de force et de vie, est tué, tout à coup, par un misérable qui en veut à son argent. Sans même qu'il ait pu pousser un cri, le malheureux tombe, foudroyé. Une balle vient de l'atteindre en plein cœur. L'assassin le dévalise et s'en va.

Nous pouvons supposer que ces deux hommes se connaissaient; que la victime a eu, ne serait-ce que pendant la durée d'une seconde, conscience du fait, et qu'une image mentale, représentant la scène, s'est spontanément formée dans son cerveau.

Qu'arrive-t-il cependant?... Que se passe-t-il en cet esprit brusquement sé-

paré de son enveloppe matérielle, dans un moment où nulle pensée relative à la mort ne le hantait ?

Les spirites sérieux n'iront pas chercher, dans les psychologies plus ou moins obscures des anciens et de quelques modernes, des explications transcendantes à la portée seulement des initiés. Ils ne confondront pas non plus ce cas spécial avec la mort par le suicide, *voulue* par le sujet, avec la mort par suite de maladie, *prévue* par le sujet ; enfin avec la mort imposée par les hommes. Évidemment les spirites observateurs et chercheurs feront des groupes distincts de ces différents genres de mort et, pour chacun, ils concluront à un *état de trouble différent*. Ils placeront la mort, telle qu'elle se présente en ce cas que nous examinons, dans la catégorie des morts subites et d'autant moins prévues qu'elles ne sont même pas précédées, chez la victime, de la plus vague pensée que la dernière heure va sonner pour elle.

Alors si les spirites tiennent compte des habitudes d'esprit du défunt ; de la nature de ses relations, idées, caractère, occupations matérielles, en un mot de tout ce qui l'attachait à la vie dite *réelle* et la lui faisait aimer, ils pourront avoir une notion à peu près exacte du changement inouï d'état survenu chez le sujet et de l'intensité du trouble dans lequel il est plongé.

Les observateurs reconnaîtront alors qu'il est impossible, pendant un temps qui peut être très long, d'obtenir aucun raisonnement de la victime. Devant elle, en effet, est encore présente la scène dernière, dont l'image s'est gravée dans le souvenir, au moment de la mort. Elle s'impose terrifiante comme un mauvais rêve et l'Esprit se voit toujours frappé par son assassin. Je parle, bien entendu, de l'Esprit que j'ai présenté tout à l'heure, pris en pleine vie matérielle et jouissant de cette vie dans les conditions que j'ai indiquées. Toutes les relations avec le monde extérieur — relations si actives hier encore — sont donc maintenant interrompues. La nuit s'est faite autour de cette intelligence troublée, réduite, momentanément, à un véritable état d'idiotisme. Et pourtant, comme il reste toujours une lueur, si petite soit-elle, qui veille, il est très possible que, dans bien des cas, le périsprit du défunt s'attache au coupable, le suive, l'enveloppe de ses fluides, lui montre inconsciemment la scène terrible. Mais ce serait la peur de l'inconnu, l'horreur du vide produit par l'ébranlement profond de la pensée, plutôt qu'un sentiment raisonné, qui pousserait l'Esprit à agir de la sorte. Le remords de l'individu qui a tué, ce besoin impérieux qu'il éprouve parfois de raconter son crime, de se dénoncer, de courir vers les juges qui le puniront, expliquerait en quelque sorte, l'obsession non voulue et toute mécanique exercée sur lui par la victime.

Que pourrions-nous alors obtenir de celle-ci, en l'interrogeant après

qu'elle a été si brutalement arrachée à la vie matérielle? Rien. Nous agirions, dans ce cas, comme des enfants qui, ayant agité la vase sur laquelle reposait une eau tranquille, voudraient voir cette eau reprendre de suite sa transparence et sa limpidité. La comparaison est vulgaire, mais je la crois juste. Il y a, dans ce fait très simple — comme dans celui si mystérieux que j'essaie d'expliquer — un phénomène naturel qu'aucune loi ne saurait empêcher. Le spiritisme sentimental peut déplorer un pareil résultat. Il peut désirer et avec raison — ce qui, du reste, a lieu — que l'état nouveau ne soit pas définitif: mais il ne peut faire qu'un esprit, séparé dans ces conditions de son enveloppe charnelle, échappe à ce trouble profond et fatal. Il peut y avoir des exceptions occasionnées par la nature des croyances ou par les conditions de la mort violente, mais tous ceux qui changent ainsi brusquement d'état ne doivent que très rarement avoir conscience du phénomène. Il y a des exceptions en plus grand nombre chez les enfants, sur l'esprit desquels la vie matérielle n'a pas encore laissé une empreinte profonde.

Il est bien entendu qu'une mort lente, attendue, si elle est occasionnée surtout par des souffrances peu intenses, produit des résultats psychiques tout différents. Ils sont d'ailleurs toujours intimement liés au genre de vie, au caractère et aux croyances de la personne.

Telle est la réponse, un peu longue peut-être, que je crois pouvoir faire à M. Papus, en le remerciant de m'avoir fourni l'occasion d'exposer un résumé des observations que j'ai faites sur ce sujet peu connu.

Alexandre VINCENT.

N.-D.-L.-R. — Cet article arrivé en retard, n'a pu être inséré dans la revue du mois d'août. M. E. Volpi nous envoie un article qui prouve que les morts révèlent parfois leur assassin; M. Hippolyte, de même: nous les insérerons le mois prochain.

DU JEU DE DÉS ET DE LA BAGUETTE DE COUDRIER

Mon cher Monsieur Leymarie: Je viens vous entretenir encore, et avec un peu plus de détails, de mes expériences sur le jeu de dés, qui, ainsi que je vous l'ai écrit, m'ont été suggérées par votre correspondant, M. A. Caron, observateur sérieux, doué de la plus heureuse imagination et chercheur aussi ingénieux que persévérant.

Je place mes sujets autour de mon guéridon, ils sont au nombre de trois seulement. L'un tient le cornet et tous les trois sont d'accord pour que le point six soit amené. Par suite de cette commune volonté, sur six coups, le point demandé est amené cinq fois et souvent six fois. Chacun des trois sensitifs tient le cornet à son tour et jette les dés, et toujours, c'est-à-dire

cinq à six fois de suite, le point voulu d'un commun accord sort du cornet, que ce soit le point 6, le point 7, le point 8, le point 9, toujours il sort.

Je fais la contre-expérience et je dis au sensitif à qui c'est le tour de jeter les dés : « Vous voudrez que le point que vous désirez sorte, vous le voudrez fermement, passionnément. » Puis je me tourne vers les deux autres sujets et je les engage à vouloir, avec non moins de passion et d'acharnement que le point désiré avec ardeur par leur camarade ne sorte pas. En effet, le joueur jette six fois de suite les dés et six fois de suite le point désiré ne sort pas. C'est assez rare quand une fois sur six il est amené. Chacun des deux autres prend le cornet à son tour suivant les mêmes conditions et le même phénomène se produit, grâce à la volonté contraire de ses deux adversaires, il ne peut parvenir à amener le point qu'il veut.

Sur mes trois sensitifs deux sont de sensibilité moyenne, mais le troisième n'a qu'un faible degré de sensibilité. Les deux premiers, sans qu'il y ait accord ou désaccord entre les trois, c'est-à-dire lorsque chacun n'a d'autre volonté que la sienne propre, sans opposition ni concours des deux autres sujets, les deux premiers, dis-je, dans ces conditions jettent chacun à leur tour les dés. Chacun sur six coups amène quatre fois de suite le point désiré par lui, tandis que le troisième sensitif, qui est le plus faible, sur six coups n'amène que deux fois le point qu'il a voulu ainsi; dans cette dernière expérience, chacun, réduit à sa seule puissance psychique, sans l'accord ou l'opposition de ses deux camarades, réussit plus ou moins, suivant son degré de sensibilité.

Un quatrième sensitif, M. Boulay, des Montils, moins fort que les deux premiers, mais un peu plus fort que le troisième, est venu deux ou trois fois s'offrir pour l'expérience. Voici ce qu'il en résulte : chaque fois que tous les quatre étaient d'accord pour que le point 8, par exemple, fût amené, le point 8 sortait, et cela six, huit, dix fois de suite. Y avait-il union dans la volonté des trois sensitifs pour que le point voulu par le quatrième ne sortît pas, jamais ce point n'était amené. Une seule fois peut-être, et par hasard, il est sorti, mais il est sorti une fois sur huit.

Avec mes trois sensitifs, je me contente de six coups de suite, et toujours l'événement se comporte comme je viens de le dire plus haut.

Je n'essaierai pas de donner des explications ni de bâtir des théories sur ces faits étranges, singuliers, qui me renversent complètement; j'en abandonne le soin à plus fort et à plus sagace que moi, et je déclare en toute humilité que je n'y vois que du feu. Les faits sont là, c'est ce que je puis dire.

J'ai célébré les hauts faits de la baguette de condrier qui font pâlir les exploits des Circé, des Mélusine et de l'enchanteur Merlin. La canne de

bambou ne le cède guère, si elle lui cède, à la baguette de coudrier. Vous savez que la canne de bambou à sept nœuds est l'insigne auquel on reconnaissait les faiseurs de miracles de l'Indoustan. Lorsqu'il a, dans un long examen, montré les aptitudes nécessaires, on délivre au fakir, sorti vainqueur des épreuves auquel il a été soumis, la fameuse canne à sept nœuds, comme on décerne au bachelier qui a répondu victorieusement aux questions insidieuses de ses examinateurs, un diplôme en parchemin muni du grand sceau de l'Université. Il y a seulement une petite différence entre un fakir et mon humble personnalité. Me déclarant satisfait de mes modestes expériences, je me suis décerné à moi-même la canne de bambou à sept nœuds (elle en a bien sept, on peut les compter), et comme, par suite de mes infirmités, je n'ai pu me transporter à Benarès, la ville sainte, pour cueillir, suivant l'antique usage, la prestigieuse canne sur les bords sacrés du Gange, je l'ai achetée purement et simplement chez un marchand de parapluies. Elle m'a coûté dix sols. Bien que le corps illustre et vénéré des brahmes ne me l'ait pas offerte, elle n'en fait pas moins ses petites merveilles, ce qui prouve que pour être thaumaturge, il n'est pas indispensable d'avoir reçu l'éducation d'un fakir, ni d'avoir passé par un aussi long noviciat.

Comme l'aimant, comme la baguette de coudrier, la canne de bambou a son pôle positif, son pôle négatif et sa ligne neutre. Vous appliquez au front positif d'un sensitif à la racine des cheveux, le petit bout de la canne qui est également positif; conformément à la loi de la polarité, le sujet est endormi au bout d'un petit nombre de minutes, car les pôles du même nom repoussent, contracturent, endorment. Le sujet est bel et bien endormi, les épreuves qu'on lui fait subir le prouvent surabondamment. Pour le réveiller, vous retournez la canne et vous appliquez au même endroit le gros bout. Le sommeil lourd et profond du sujet se dissipe presque aussitôt, car, suivant les lois de la polarité, les pôles de noms contraires attirent, décontracturent, réveillent.

Avec la même canne de bambou vous clouez à terre le pied d'un sensitif en lui touchant la racine du petit orteil qui est positif avec le petit bout également positif. On peut non seulement paralyser la jambe, mais souvent, très souvent, la paralysie gagne jusqu'à la ceinture. Il est superflu d'ajouter que, muni de cette merveilleuse canne, on ôte et on restitue l'usage de la parole, on fait rider et bouillonner l'eau. Les baguettes de frêne (*fraxinus excelsior*) et de laurier saucé (*laurus nobilis*) ont, elles aussi, les mêmes vertus que la baguette de coudrier et la canne de bambou et on obtient exactement les mêmes résultats, mais à la condition *sine qua non* d'appliquer strictement les lois de la polarité, sans quoi on s'exposerait à un échec certain.

HORACE PELLETIER

Conseiller d'arrondissement, officier d'Académie, à Candé par les Montils (Loir-et-Cher.)

LES PSEUDO-SPIRITES

Mon cher Monsieur Leymarie,

L'article suivant dont l'initiative appartient à nos dignes frères de la Havane, et qui a été reproduit déjà par les *Annali dello Spiritismo* auquel je l'emprunte, a sa place marquée dans la Revue fondée par Allan Kardec.

(Extrait de *La Evolucion de la Havane*.)

Nous ignorons si la zoologie a ou non vérifié cette proposition : pas d'organisme vivant qui n'ait ses parasites ; mais nous savons de science certaine qu'il n'existe pas d'institution, si élevé qu'en soit le point de départ, qui ne se gâte et ne dégénère au contact corrupteur de l'homme.

Comme la médecine a ses praticiens sans titre et ses charlatans diplômés ; la jurisprudence ses brouillons et ses légistes de rencontre ; la philosophie ses sophistes de toute école ; la littérature ses petits écrivains sans grammaire, ses critiques sans discernement, ses poètes sans inspiration ; — le spiritisme aussi a sa plaie inévitable. Un publiciste espagnol l'a baptisée *Espiriteros* : les pseudo-spirites.

Eh bien, dans aucun cas, — passé, présent ou à venir, — nous ne tolérons pas sans protestation les agissements de ces derniers, nous qui aspirons à l'honorable nom de Spirites. Les ridicules parodies, les farces rebutantes, les indécadences odieuses, sous couleur de spiritisme, ne peuvent se produire et ne se produiront pas, sans sévère rappel à l'ordre de notre part.

C'est moins pour notre dignité que pour l'honneur de notre doctrine, sérieuse jusqu'à l'austérité, désintéressée jusqu'à l'abnégation, que nous avons le devoir de mettre en garde les imprudents et les crédules, de fustiger les trompeurs et de signaler aux profanes, sympathiques ou non à nos principes, l'écueil des faux spirites qui partout pullulent. Ces prétendus apôtres de la cause visent au fond un but exclusivement personnel, battant monnaie avec leurs facultés vraies ou feintes, exagérées toujours, et, au besoin, remplacées par des trucs, pour se remplir les poches. Ils tiennent de ridicules séances de magie blanche ou noire, débitent des formules sacramentelles, se livrent aux pratiques absurdes de rites bizarres, de cérémonies superstitieuses, de jeûnes, de cilices.

Qu'on le sache bien : tout cela n'a rien à faire avec le Spiritisme, quoi qu'en osent prétendre — par ignorance ou mauvaise foi — ceux qui s'adonnent à ce genre d'opérations.

Comme le soleil, le spiritisme luit pour tous, sans distinction de classes, de conditions, de couleurs. Ceux qui, ayant eu la bonne fortune de le connaître, se sont convaincus de sa vérité, de sa grandeur, et désirent y confor-

mer leur vie, ont le devoir de ne point cacher la lumière sous le boisseau ; et il leur faut le propager avec un désintéressement absolu, dans le but unique de faire le bien pour le bien, sans la moindre arrière-pensée de profit, ni pour autrui, ni pour eux-mêmes.

Comprenez-le bien : le Spiritisme chasse les marchands du temple, démasque les Pharisiens, répudie les ambitieux, les fanatiques, les superstitieux. Repoussez donc ceux qui vous demandent de l'argent, des faveurs sous prétexte de spiritisme. Ses vrais ministres, c'est à-dire tous ses adeptes sincères, doivent se conformer scrupuleusement à la loi du travail ; et, — au lieu de vendre les vérités et les dons spirituels ou d'en trafiquer, — s'ils sont pauvres, ils gagnent leur pain à la sueur de leur front ; s'ils sont riches, leur main gauche ignore ce que donne la droite. Arrière les vanités de l'amour-propre et de l'intérêt matériel, les cérémonies, le charlatanisme, les formules, l'ascétisme, la superstition.

Le spiritisme est un sacerdoce scientifique et moral, non une lucrative industrie ; c'est un culte conscient de la vérité et de la vertu, non une représentation théâtrale de prestidigitation ; une carrière de sacrifice voulu, non une lice de fourbes prêts à se prendre aux cheveux et d'ambitieux perturbateurs.

Seule la pensée, libre de toute préoccupation, s'élève par son propre effort à l'éternel foyer de toute lumière, et non l'intelligence éternée, obscurcie par la contemplation stérile et les délires de la névrose.

« Comprenez qui pourra, pour moi, la chose est claire. »

Je n'en veux pas dire plus..... pour le moment.

Traduit des *Annali dello Spiritismo*.

Com^e DUFILHOL,
officier supérieur en retraite.

COMITÉ DE PROPAGANDE

Séance du 18 août 1890 : cette séance n'avait pas été prévue par les membres du Comité dont la plupart sont absents.

Cependant sont présents :

MM. Leymarie, président ; Laurent de Faget, secrétaire ; Mme Poulain ; MM. Bouvery, Boyer, Mongin, Puvis et Warchavsky.

MM. P. Monclin (de Reims) et Reybet (de Saint-Dizier), étaient également présents à l'ouverture de la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Bouvery verse 27 francs pour son propre compte, comme cotisation au Comité de propagande ; il remet aussi au trésorier 73 francs envoyés par MM. Paulsen et Houart, de la région de Liège, au nom des membres adhérents de cette région. Cette somme, minu-

tiellement recueillie par souscriptions de 1 franc, est accueillie avec reconnaissance par le Comité qui vote des remerciements à nos frères de Belgique nommés ci-après (1), et à M. Gamondès qui lui a envoyé 24 francs, provenant des adhérents marseillais.

Le général Refugio Gonzalez (de Mexico), a fait parvenir 100 francs pour le Comité de propagande, ce qui porte la cotisation de sa société à 500 francs, répartis comme suit : 400 francs pour les frais du Congrès : 100 francs pour le Comité de propagande.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'adresse aux spirites qui doit accompagner les carnets de souscriptions.

Cet appel, rédigé par M. Leymarie, est lu par M. Laurent de Faget. Chaque article en est discuté. Il obtient l'adhésion unanime des membres présents, sauf quelques observations dont le secrétaire prend note pour arrêter la rédaction définitive. La séance est levée à onze heures.

Le secrétaire : Laurent de FAGET.

(1) Dupont (Lambert), Poncelet (Hubert), Beaufrays (Alexandre), Hamoir (Julien), Malady (Joseph), Poncelet (Modeste), Raskin (Henry), Foccroulle (Léon), Leruth (Clément), Dupont (Octave), Leruth (Joseph), Dupont (Augustine), Badot (Théophile), Dupont (Victor), Dupont (Eugénie), Houart (Octave), Duparque (Gaston), Mme Siort Parent, Closset (Jean), Martigny (Martin), Mme Arendt, Albert (Louis), Boïnem (Anne), Baumont (Charles), Belhomme, Bronchart (Victor), Bar (Nicolas), Charlier (J.), Colette (Michel), Cabolet (Waltère), Mme Yve Devisé, Donnay (Henry), Dor (Toussaint), Dervin (Joseph), Mme Dehasse, Fournemont (V), Gérard (Ed.), Mme Gillet, Mme Grandry, Gaspard (Guillaume), Hermesse (Guillaume), Hermesse (François), Heuse (François), Hobben, Joly (Pierre), Jacquemotte, Leruth (Toussaint), Marnette (Léonard), Maxhlaut (Paul), Maxhlaut (Joseph), Marganne (Joseph), Noirtalise (Dr), Palmers (Alexandre), Paques (J.), Paulsen (Félix), Rouir (Victor), Renard (J.), Strivay (Eugène), Cypers, Tacheny (C.), Trebiliani (Candido), Thomas (J.), Woos (Lambert), Wathieu (Dieudonné), Jacquemotte (L.), Vanderyst (H.), Bertrand (J.), Devisé (Eliza), Duparque (Emma), Massay (Hubert), Vincent (P.), Paquay (Alexis), Gouy (Gustave).

INTERVENTION DE LA FORCE MUSCULAIRE DANS LES PHÉNOMÈNES PSYCHIQUES.

On a beaucoup discuté sur le point de savoir si la force musculaire des médiums intervenait dans les phénomènes psychiques, par exemple dans les mouvements des tables frappantes ou tournantes.

Il n'y a pas de science où l'affirmation exclusive saurait être moins employée que dans celle dont il s'agit ; la variété des effets déjà constatés est si grande, qu'il semble que toutes les combinaisons sont possibles.

Il est évident que l'analyse sera d'autant plus difficile quant à une vérification de l'action musculaire inconsciente des opérateurs, que ces opérateurs seront plus nombreux et que l'effort total à développer sera moindre. Ainsi s'il y a six personnes autour d'une table à roulettes sur un plancher ciré et que 1 kilogramme soit suffisant à faire démarer la table, cela ne fait que 100 grammes par bras ; la résistance au mouvement se réduisant avec la vitesse cet effort tombe de suite à 10 ou 20 grammes. C'est absolument inappréciable, et cet effort est noyé dans les autres mouvements que font les personnes qui suivent la table. C'est la théorie de Faraday, parfaitement

exacte *dans des cas*, où les opérateurs ne produisent qu'un effet machinal et où il n'y a aucun développement d'un phénomène psychique quelconque; aussi ai-je toujours opéré en laissant le médium seul en contact avec la table et j'ai toujours eu soin d'évaluer au dynamomètre l'effort de traction minimum nécessaire à produire la bascule, en attelant le dynamomètre à un clou planté au lieu d'application des mains du médium; parfois je suspendais des surcharges au bord opposé.

Or voici ce que j'ai constaté :

1° Avec certains sujets, on voyait parfaitement les mains ou les doigts glisser quelque peu du côté où les efforts étaient à faire, ce qui prouvait qu'il y avait bien action musculaire.

Cependant les sujets étaient inconscients de ces efforts. J'aurais donc cru qu'ils trompaient, si, par ces mêmes efforts, la table n'avait dicté des mots par moi pensés, en faisant épeler par une tierce personne;

2° Chez d'autres les muscles se contractaient; les sujets déclaraient parfaitement sentir qu'ils faisaient des efforts, mais y être contraints;

3° C'est une erreur de croire qu'on ne peut, en trichant, exercer des efforts importants sur une table, sans qu'il y ait contraction sensible des muscles. Il est très facile à une personne fortement musclée et ayant par conséquent les muscles durs, de dérouter un expert en physiologie; il suffit d'appuyer fortement les deux mains sur la table, ce qui porte les muscles à leur contraction et dureté maxima, après quoi on peut exercer des tractions de 10 à 15 kilos sans qu'il y ait augmentation de contraction; les muscles font quelques mouvements, qui sont dus au repliement des bras, tels qu'ils se produiraient si une autre personne faisait basculer la table en la soulevant par l'autre extrémité;

4° Le simple phénomène physique de la bascule de la table ne prouve absolument rien; c'est donc perdre son temps, dans une séance, que de discuter sur le point de savoir si le médium triche ou ne triche pas; c'est par le côté intellectuel des manifestations qu'il faut chercher la preuve du phénomène.

Je dis donc : *nombre de médiums font bien tous les efforts nécessaires à produire tous les mouvements, mais la plupart n'en ont pas conscience, parce que le mode d'action de la cause qui les fait agir est tel, qu'il n'y a pas réaction de ces efforts au cerveau du médium. Il y a, si je puis m'exprimer ainsi, hallucination négative chez le sujet, quant à son action musculaire.*

C'est comme si l'action s'exerçait *entre le cerveau et les bras, ou sur les bras seulement.*

Chez d'autres, l'action est portée sur le système cérébral, *il leur est imposé de vouloir faire les efforts*; alors, ceux là ont conscience de ces efforts.

On retrouve du reste toutes ces nuances dans la suggestion magnétique ainsi que dans l'écriture médianimique;

5° Dans un cas, j'ai constaté au dynamomètre la nécessité d'un effort minimum de 21 kilos 500 pour produire la bascule de la table employée. Le médium était une jeune fille de 17 ans, débile et très faible comme force musculaire, elle manœuvrait la table comme elle eût fait d'un petit tabouret, sans fatigue, tout en déclarant avoir la sensation d'efforts faits; après une heure de séance elle ne paraissait pas fatiguée, mais le lendemain elle avait la figure décomposée, je constatais la contraction de ses muscles, de sa taille et le glissement des mains.

Sept cas d'enfilée de divination de nombre d'objets, que moi seul pouvais connaître, me démontrèrent la sincérité de ce médium quant au phénomène;

6° Dans un autre cas, avec une dame qui opérait pour la première fois, je constatai sur une table en chêne sculpté, à 6 pieds, la nécessité d'un effort de 32 kilos. Cette personne n'avait la perception d'aucun effort et rien n'indiquait des efforts musculaires, mais, au bout de 5 minutes cette dame déclara se sentir indisposée (maux de cœur et étourdissements), et depuis elle manifeste une répugnance très grande pour ces phénomènes, répugnance que j'ai trouvée chez plusieurs de nos sujets, sans qu'ils puissent eux-mêmes s'en expliquer la raison.

7° Les tables se mouvant dans des cas sans aucun contact, il est démontré péremptoirement que l'intervention de la force musculaire n'est pas nécessaire avec tous les médiums;

8° *Le phénomène est susceptible d'entraîner le médium à l'accomplissement de tout mouvement et de tout effort, dont le corps humain est capable.*

J'ai obtenu la marche à coups frappés d'un tabouret de piano, le médium étant debout et ayant un pied sur le tabouret.

Pour m'assurer de la sincérité du sujet, je me proposai d'obtenir la traduction de ma pensée et je déclarai que j'allais évoquer un défunt et je pensai *cochon de St-Antoine*, avec volonté que ces mots soient dictés, en mettant ma main sur le tabouret à côté du pied du sujet, qui était la jeune fille mentionnée précédemment.

Le tabouret dicta : *Il pleut très fort*. Soupçonnant alors le médium de tricher je dis en allant allumer mon cigare près de la cheminée : Il y a un farceur ici ! le tabouret trépigna — quoi, dis-je, tu as quelque chose à dire ? — Oui — Dicte — *St-Antoine de cochon !* c'était topique.

9° J'ai vu pendant deux heures un jeune homme de 18 ans qui opérait pour la première fois, passer par des crises variées, contractions, spasmes, roulements de coups poing, syncopes, etc.

Pour résumer, j'estime que le premier degré des manifestations de la force psychique, qui est le lot de la plupart des psychistes typtologues, consiste dans une excitation magnétique du système musculaire, développant parfaitement l'effort musculaire, à l'inconscience du sujet qui se sent cependant appuyer les mains sur la table quand l'effort à faire est considérable.

Cette excitation peut, selon moi, dériver de trois sources différentes : 1^{re} auto-suggestion du sujet ; 2^{re} influence suggestive et magnétique des assistants ; 3^{re} influence suggestive et magnétique de forces occultes.

Et je crois qu'il ne faut repousser aucune théorie, car elles peuvent être toutes vraies et n'être que les formes variées d'influences se rattachant toutes à un même système qu'il s'agit de découvrir (1).

GOURIL, ingénieur.

Nota. Dans le n^o d'août 1890, page 311, au lieu de : l'intelligence semble-rait croire en raison du degré de *conscience*, lire : d'*inconscience*.

LES SPIRITES INTRANSIGEANTS

Connaissez-vous un sentiment plus détestable que celui de l'intolérance ? Que dis-je ? ce seul mot n'évoque-t-il point une quantité de souvenirs sanglants ? En religion comme en politique, c'est au nom de l'intolérance que tant d'excès ont eu lieu, que tant de crimes ont été commis ; c'est à cause de cette même intolérance, enfin, que les pages de notre histoire sont parfois souillées de ces taches que nous autres, fils du xix^e siècle, nous voudrions si bien pouvoir effacer. Or, s'il est utile, surtout, d'éviter l'intolérance, c'est en matière de spiritisme. Loin de là, nous devons rechercher avec soin la conciliation, éviter toute discussion capable de froisser tant de susceptibilités, et professer le plus grand respect pour les frères qui ne partagent point nos idées. Je sais bien que « de la discussion naît la lumière » ; aussi qu'on ne se méprenne point sur le sens de ma pensée, et, d'ailleurs, un spirite sincère ne se dérobera jamais à une explication loyale et sérieuse. Il est une question entre autres, appelée à susciter bien des controverses ; c'est celle de la réincarnation. Or, admettriez-vous, par exemple, qu'on vint dire à un adversaire de cette réincarnation : vous n'êtes point spirite ! Non, n'est-ce pas ? et vous renverriez votre interlocuteur aux débats du dernier congrès parisien, lesquels ont établi qu'il suffit, pour être spirite, d'adhérer aux deux questions suivantes :

(1) La rédaction de la *Revue*, insère l'énoncé de cette théorie sans l'accepter ; il est bon que nos lecteurs se rendent compte et soumettent tout au critérium de leur raison.

1° *La persistance du moi conscient après la mort*, autrement dit : *l'immortalité de l'âme*;

2° *Les Rapports entre les vivants et les morts*.

Comme beaucoup de nos frères, j'aurais désiré que l'alliance se fit entre spirites et spiritualistes. La doctrine, à mon avis, y eût gagné davantage. Mais, puisqu'il n'en est pas encore de la sorte, du moins montrons-nous indulgents pour les hommes de bonne foi qui semblent partager la plupart de nos idées sans, cependant, les accepter entièrement. L'intolérance, voilà l'ennemi. Sachons donc l'éviter et prenons plutôt pour devise : *paix aux hommes de bonne volonté*.

Édouard MICHEL.

ASSOCIATION LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE INTERNATIONALE, fondée en 1878. Secrétaire perpétuel : JULES LERMINA, à Bry-sur-Marne (Seine).

Mon cher M. Leymarie, je lis dans le numéro du 15 août du *Moniteur spirite et magnétique*, sous la signature de M. Bouvéry, une phrase dont la forme me surprend. Parlant du Congrès, il dit : *ceux qui se sont fait inscrire membres du Congrès sans être appelés*, — COMME CE FUT LE CAS POUR M. JULES LERMINA... — Il me déplait de passer pour un intrus là où, vous le savez mieux que personne, j'ai été *appelé* tout spécialement, appel auquel j'ai répondu pour rendre service. Je vous serais particulièrement reconnaissant de vouloir bien publier cette rectification dont vous connaissez l'exactitude.

J'ajouterai que j'ai assez hautement exposé mes opinions pour qu'on n'ait pas la prétention de m'en prêter ni de m'en imposer.

Votre tout dévoué : JULES LERMINA

N. D. L. R. Monsieur Jules Lermina a raison à tous les titres ; la Commission exécutive du Congrès avait convié plusieurs spirites et spiritualistes éminents, académiciens, à présider le Congrès de 1889 : tous, pour des raisons d'intérêt personnel, se sont dérobés après des promesses premières ; seul, M. Lermina a accepté courageusement cette lourde tâche, après invitation personnelle de la part de la Commission exécutive.

Nous devons le remercier et non lui adresser des épigrammes.

DONATION ET TESTAMENT

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE (1^{re} ch.)

Présidence de M. Aubépin. — *Audiences des 6, 13, 20 et décembre 1889, 24 et 31 janvier 1890*

Le Tribunal vient de statuer définitivement sur la demande en nullité de donation et de testament formée par Mlle de Frileuse, héritière de la baronne de Martres, contre la dame Chapitey et le sieur Thouard, auxquels elle reprochait d'avoir capté l'intelligence affaiblie de sa vieille parente.

M. BULOT, substitut de M. le procureur de la République, a conclu au rejet de la demande dans les termes suivants :

Messieurs,

En dépit du long temps écoulé depuis les débats de cette affaire, les détails vous en sont suffisamment connus pour qu'il me soit permis de ne revenir que très brièvement sur les faits qui ont donné naissance au procès dont vous êtes saisis, et de ne rappeler que ceux qui ont un intérêt absolu.

Le 5 juin 1885, décédait à Andillon, près de Blois, Mme la baronne de Martres; le lendemain, Mme Chapitey opérait le dépôt du testament de Mme de Martres, qui l'instituait sa légataire universelle. Le 20 juin, à la requête de M. Léon Marcellin de Martres, agissant tant en son nom que dans l'intérêt des héritiers, alors encore inconnus de Mme de Martres. . . .

Les 6 et 7 novembre 1885, pour la première fois apparaissait enfin Mlle Godon de Frileuse, parente éloignée de Mme de Martres qui, par assignation à ces dates, demandait contre Mme Chapitey et Thouard la nullité d'une donation en date du 12 février 1884, par laquelle Mme de Martres avait donné à Mme Chapitey sa propriété d'Andillon et aussi la nullité du testament de Mme de Martres, testament du 14 juin 1884. C'est, messieurs, l'assignation qui vous saisit.

L'accusation d'empoisonnement, à la suite d'une expertise minutieuse, a abouti à une ordonnance de non lieu : la poursuite pour exercice illégal de la médecine s'est terminée par un acquittement.

Les procédures à fins criminelle et correctionnelle ainsi terminées, vous avez, dans l'instance civile, rendu le 3 août 1888 un jugement avant faire droit ordonnant une enquête, dans lequel, après avoir rapidement résumé l'objet du débat, vous avez inséré les trois considérants suivants, sur lesquels je vous demande la permission de fixer votre attention ;

« Attendu que l'action formée par la demoiselle Godon de Frileuse
« contre les époux Chapitey et Thouard, n'est pas quant à présent justifiée
« d'une manière suffisante, quelle que soit la gravité des présomptions qui,
« dès maintenant, lui servent de base ; mais que la demanderesse articule,
« avec offre de les établir tant par titre que par témoins, un ensemble de
« faits dont la pertinence et l'admissibilité ne sauraient être contestées ;
« qu'il en résulterait, en effet, s'ils étaient prouvés, que la dame de Martres
« était adonnée d'une manière aveugle aux croyances et aux pratiques du
« spiritisme, et que la dame Chapitey et Thouard, abusant de sa crédulité
« et simulant les mêmes croyances, avaient conquis sur son esprit un tel
« empire, qu'elle n'avait plus d'autre volonté que la leur, et s'imaginait
« obéir à une inspiration surnaturelle quand elle subissait leurs suggestions
« intéressées. »

M. l'avocat de la République donne lecture des faits articulés, et examine, après la lecture de chaque fait, si la preuve en a été rapportée.

Y a-t-il lieu, tout d'abord, dans l'espèce, d'appliquer les dispositions de l'article 909 ?

La question se résout négativement en fait.

En effet, si Mme Chapitey et Thouard paraissent bien avoir soigné, dans des conditions que j'ai précisées, M. de Martres pendant sa dernière maladie, et jusqu'à la veille de sa mort, ce fait est sans importance en droit, puisque les actes attaqués, donation et testament, n'émanent pas de M. de Martres. Il avait certes, vous le savez, résolu la donation d'Andillon, mais cette liberté n'a été réalisée qu'après sa mort par Mme de Martres, et ce n'est point ici le cas de dire que l'intention doit être réputée pour le fait, car, si Mme de Martres s'en était, comme son mari, tenue à l'intention de donner, vous ne seriez pas saisi d'une demande en nullité de donation.

Ont-ils du moins soigné Mme de Martres ? Vous savez qu'aux premiers symptômes du mal foudroyant qui a emporté cette dernière, ils ont appelé à son chevet le docteur Tardieu, de Blois, et le curé de Seilhac, et que par suite on ne peut de ce chef relever contre eux aucun grief.

Mais d'ailleurs, il ne saurait y avoir lieu à l'application de l'article 909, dans le cas même où ils auraient donné leurs soins à Mme de Martres à cette époque, 4 et 5 juin 1885, puisque la donation d'Andillon est de seize mois antérieure et se place au 12 février 1884, et que le testament lui-même, du 14 juin 1884, est antérieur d'un an à la dernière maladie.

Or, l'article 989 ne s'applique qu'aux actes qui se sont passés pendant le temps même qu'a duré la dernière maladie.

Ces raisons de fait sont trop déterminantes pour qu'il y ait lieu d'examiner, en droit, s'il serait possible d'assimiler au prêtre ou au médecin, des gardes-malades, magnétiseurs ou somnambules, comme Thouard et Mme Chapitey ?

J'arrive donc immédiatement à l'examen de la seconde question.

La croyance aux doctrines, aux théories spirites, — jointe aux faits de tester en faveur d'un coreligionnaire, — suffit-elle à démontrer la démence, l'insanité, l'absence de liberté chez le donateur ou le testateur, et à permettre de supposer la suggestion, la captation, de la part du donataire, du légataire ?

Grave et délicate question que celle-ci, messieurs ! Elle a été soulevée dans la deuxième articulation des faits cotés en preuve, et je vous ai promis d'en faire l'objet d'une étude spéciale. En effet, bien que le jugement avant faire droit semble l'avoir tranchée négativement, elle doit être examinée à nouveau, car après l'enquête comme avant, plus qu'avant pourrais-je dire, elle domine tout le débat, dont elle reste, dont elle est à vrai dire la seule question !

Votre jugement, dis-je, paraît avoir tranché cette question négativement :

permettez-moi de mettre sous vos yeux les considérants suivants d'un arrêt de la Cour d'Aix du 24 décembre 1876, qui a donné à la même question une toute autre solution.

Il est ainsi conçu :

« Sur la demande en nullité de testament du 20 décembre 1874, fait au profit de la dame P... par la dame Reybaud ;

« Attendu qu'il résulte des documents versés au procès que, depuis quelques années, la dame Placide Reybaud se livrait aux pratiques du spirisme : qu'elle était une adepte des plus ferventes de ces doctrines et qu'elle suivait assidûment les réunions de spirites tenues à Aix ; que, sous l'empire de ces idées, son imagination malade et impressionnable outre mesure était la proie de fréquentes hallucinations, qui avaient jeté le trouble le plus profond dans ses facultés intellectuelles, qu'elle parlait constamment de la « transmigration des âmes » et de la possibilité, pour les vivants, de correspondre avec les morts ;

« Attendu qu'on soutient vainement que les faits dont il s'agit ne constituent tout au plus que des actes d'extravagance qui ne sont pas de nature à entraîner la nullité du testament ; que les dispositions de cet acte n'ont rien de singulier en leur forme, et qu'au fond elles sont très sensées ;

« Qu'en effet, il est incontestablement acquis aux débats que la testatrice était atteinte d'une « manie », qui, bien qu'elle fût partielle et circonscrite, ne devait pas moins vicier tous les actes faits sous son empire ; que le « testament se rattache d'une manière intime à l'ordre d'idées qui caractérisait cette folie ».

Je ne sais, Messieurs, si à Aix, en 1876, un semblable arrêt n'a pas soulevé de protestations, mais j'estime qu'aujourd'hui il ne serait pas accueilli sans surprise, malgré tout le respect que l'on doit à la chose jugée. Où donc, en effet, puiserait-on le droit de qualifier de manie, de folie, une croyance à des théories que l'on juge absurdes ? Et qui ne voit jusqu'où on pourrait aller avec de semblables et si imprudentes affirmations ?

De semblables décisions ne sauraient émaner de nos Tribunaux, et ne peuvent être que l'œuvre d'un Tribunal d'inquisition, s'arrogeant, au nom de la vérité qu'il croit détenir, le droit de décréter d'hérésie détestable toute croyance contraire à celles de ces membres, toute doctrine même qui, sans y être absolument opposée, s'en écarte dans une mesure quelconque.

Allons-nous, juges civils, entrer dans cette voie. Qui nous le permettrait, en vertu de quel principe le ferions-nous ?

Entrez, Messieurs, au musée des religions, nouvellement ouvert, examinez, dans leurs idoles aux formes grotesques et grimaçantes l'histoire des religions — de ces religions dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et dont les adeptes se comptent par millions et se font remarquer par une ferveur inconnue chez nous. — Voyez, et si vous le voulez, souriez ; — indignez-vous s'il vous convient, et décrétez toutes ces religions de folies, d'hérésies, soit ! Au point de vue religieux, je n'y vois pas d'obstacle !

Mais au point de vue de la *capacité civile* !

Refuseriez-vous à un Indien, à un Chinois, vivant à Paris, pratiquant avec quelques compatriotes les cérémonies de leur culte, le droit de tester pour un de leurs coreligionnaires, sous prétexte que Bouddha vous semble grotesque et que les préceptes de sa religion vous échappent ou que vous ignorez la philosophie dont Confucius a été le zélé propagateur ?

Évidemment non !

Pourquoi donc le spiritisme serait-il traité moins favorablement en France que le bouddhisme ? Pourquoi les spirites ne trouveraient-ils pas grâce devant vous ?

Est-ce, par hasard, que leur origine serait plus récente ? Ce serait tout d'abord une erreur en fait, car si, en France, le spiritisme a plus de deux siècles d'existence bien connue, nous ne pouvons fixer son apparition dans l'Inde, qui paraît être son berceau.

Mais qu'importe le temps en matière de croyances !

N'est-elle pas relativement de date bien récente aussi cette admirable religion chrétienne, dont le fondateur est né dans une étable, et qui rayonne partout aujourd'hui et va s'imposer jusqu'aux extrémités du monde connu ? Qu'est-ce que dix-huit siècles dans l'histoire du monde ?

Elle aussi a rencontré bien des incrédules à ses débuts ; elle aussi a excité les sourires, en même temps qu'elle a subi d'impitoyables poursuites que les mœurs du temps expliquent ; elle aussi exigeait une croyance aveugle et une foi ardente dans ses « mystères... » Et, messieurs, dans la Rome très civilisée d'alors, et pourtant fort sceptique, on a taxé ses dogmes de folie ou de crimes, et on a tour à tour raillé ou martyrisé ses prêtres !

Elle a triomphé cependant, et par un retour mystérieux des choses, Rome est, depuis des siècles, le siège même de cette religion.

En matière de croyances philosophiques ou religieuses, la plus grande prudence s'impose.

Pourquoi donc condamner cette croyance que nous ne comprenons pas, qui nous échappe ?

Serait-elle immorale ? Elle ne paraît enseigner que l'amour du prochain et

la charité ? C'est elle, semble-t-il, qui a sauvé Mme de Martres de sa folie et a transformé son avarice sordide de jadis en une bienfaisance inépuisable.

Quant à ses théories mystérieuses sur les relations entre les vivants et les morts, entre les esprits des incarnés et nous, je ne sais pour ma part rien de plus consolant.

Lisez ces quelques lignes d'une lettre du commandant Duparc à la baronne de Martres, lettre écrite quatre jours après le décès de M. de Martres. On vous a lu le commencement de cette lettre, le dialogue entre le commandant Duparc et l'esprit de M. de Martres, et on a souligné tout ce qui peut y prêter à rire. Je veux, moi, vous lire la fin, en ne vous donnant que les deux dernières phrases du dialogue, qui sont comme la préface nécessaire du passage sur lequel j'attire votre attention :

Paris, 1^{er} janvier 1884.

« *Madame la baronne veuve de Martres,*
« *boulevard Maillot, n° 46,*
« *à Neuilly-sur-Seine.*

« *Moi* : Merci, merci, pour cette fois, car je crains de vous avoir importunée. Un autre lundi soir, vous ferez plus ample connaissance avec notre groupe d'amis invisibles, n'est-ce pas ?

« *Lui* : Je vous le promets.

« Cette promesse est pour nous précieuse : Nous aurons au moins la douce consolation de savoir, de sentir près de nous un ami aussi estimé que regretté ; regretté n'est pas le mot, puisque nous devrions plutôt le féliciter d'avoir rompu la chaîne qui le retenait sur notre terre d'exil. Et vous, chère dame, quel doit être votre bonheur d'avoir l'assurance que votre bien-aimé mari est toujours près de vous, et qu'il vous attend ! C'est après une perte aussi irréparable dans ce monde, que l'on sent le bonheur de connaître le spiritisme, ce grand consolateur pour nous qui restons sur cette terre d'épreuves. Combien en pareil cas ignorent ce bienfait providentiel ! L'incertitude sur le sort futur de celui qui nous quitte, l'ignorance de ce qui l'attend au-delà de l'autre rive, tout rend la séparation doublement douloureuse pour qui n'a pas, comme nous, cherché la vérité où elle est.

« Au revoir, Madame, bientôt nous irons vous serrer les mains et vous affirmer de vive voix nos sentiments de respectueuse affection.

« DUPARC, 17, rue du Mont-Dore. »

C'est le résumé de leurs croyances ! Quoi de plus respectable ? Quoi de plus consolant ? Il faudrait n'avoir jamais pleuré un parent, un ami tendrement aimé, pour ne pas envier ceux qui trouvent dans de semblables croyances de si douces consolations !

En vertu de quoi donc décréterions-nous l'erreur de ces doctrines ? La communication des esprits, le côté mystérieux de ces choses sont inacceptables, dit-on : certes oui, et pourtant c'est la base même des religions révélées, de celle même dans laquelle nous avons été élevé, que nous avons pu oublier, mais que nous respectons, comme toutes les croyances sincères méritent le respect.

Disons donc, n'est-ce pas, que pour étranges qu'elles nous semblent, les doctrines spirites méritent ce respect au même titre que toutes les autres croyances philosophiques ou religieuses.

Mais on a encore plaidé que le testament était inexplicable, parce que Thouard et Mme Chapitey appartenaient à une classe de la société trop éloignée du monde de Mme de Martres, qu'ils étaient des pauvres, des déshérités, des faillis !

C'est le caractère des religions de rapprocher les distances, de les effacer, de confondre les classes sociales. On dit des défenseurs « singuliers apôtres d'un singulier culte ! »

Où donc Jésus, ce doux pasteur des peuples, a-t-il été chercher les siens ? N'est-ce pas aussi parmi les pauvres, les déshérités, les faillis de son temps ?

Qui donc a-t-il méprisé ? L'Église n'a-t-elle pas canonisé Marie-Madeleine ?

Et je ne blasphème pas, Messieurs, mais je relève avec surprise certains arguments qui me choquent, je le confesse.

Étranger volontaire à tous les cultes religieux, je puis envisager et j'envisage avec une égale impartialité, une impartialité absolue, toutes ces croyances diverses, que je crois également respectables, parce que, à côté des conceptions multiples et parfois bizarres de la divinité, de l'âme, de l'au-delà de la vie, elles ont en somme un fonds commun de morale et de charité.

Disons donc que les situations respectives de Mme de Martres et des défenseurs n'étaient pas un obstacle aux libéralités dont ces derniers ont été l'objet ; leur situation précaire justifierait plutôt la bonté que leur témoigne ainsi Mme de Martres.

Vous savez, en effet, messieurs, comment cette dernière a cru faire assez pour les parents de son mari, soit par la donation qu'elle a faite à M. Léon de Martres, soit à l'aide des legs particuliers inscrits dans son testament. Quant à elle, elle ne se connaissait comme parents que la demanderesse, Mlle Godon de Frileuse, qui n'avait aucun besoin de sa fortune, qu'elle connaissait peu d'ailleurs et qu'elle voyait rarement ; au contraire, près d'elle vivait une femme qu'elle aimait, qu'elle estimait — que d'autres ont estimée

dans ce monde des spirites, qui ne comprend pas seulement des somnambules et des magnétiseurs, mais qui compte des adeptes appartenant à toutes les classes sociales, gens du monde, officiers, magistrats, qui tous ont accompagné de leurs regrets vifs Mme Chapitey, lors de son décès, en 1887; — cette femme était dans une situation humble, elle la pouvait faire riche; elle était encore la dispensatrice de ses aumônes, et Mme de Martres laissait derrière elle des pauvres nombreux que Mme Chapitey pourrait secourir, car le spiritisme n'avait pas à ce point troublé l'esprit de Mme de Martres qu'elle ne sût que, si après sa mort elle espérait pouvoir apporter à ses pauvres des consolations spirituelles, ceux-ci auraient besoin des secours de la charité tant qu'ils ne seraient pas désincarnés.

A-t-elle voulu faire deux heureux de Thouard et de Mme Chapitey? A-t-elle voulu mettre celle-ci à même de continuer ses libéralités?

En tous cas aucun proche parent n'était là pour l'empêcher d'user du droit de disposer de sa fortune par testament. — Elle l'a fait dans des conditions qui, en somme, se justifient. — Cela suffit, à mon sens, pour que ses dernières volontés soient respectées.

Conformément à ces conclusions, le Tribunal a rendu le jugement suivant :

« Le Tribunal,

« Attendu qu'un jugement de cette chambre du 3 août 1888 a autorisé la demoiselle Godon de Frileuse, à prouver par témoins un certain nombre de faits propres à établir, qu'en consentant la donation du 12 février 1884, et en rédigeant le testament du 14 juin suivant, la dame de Martres avait subi, de la part de Mme Chapitey et de Thouard, des manœuvres dolosives suffisantes pour caractériser la suggestion de la captation, et pour vicier sa volonté.

« Attendu qu'il ressort de tout ce qui précède que, dût-on admettre sans aucune réserve les déclarations des témoins de l'enquête, quelques objections qu'elles soulèvent parfois, et quelques explications qu'elles comportent, leur valeur au point de vue de la preuve serait gravement compromise par les témoignages de la contre-enquête, et que dès lors la demanderesse n'apporte pas au procès des justifications suffisantes pour déterminer l'annulation des deux actes qu'elle a incriminés ;

« Que par suite, la demande ne saurait être accueillie, et qu'il y a lieu de la repousser ;

« Par ces motifs,

« Déclare la demoiselle Godon de Frileuse mal fondée dans ses demandes, fins et conclusions, l'en déboute, et la condamne en tous ses dépens. »

PHÉNOMÈNE SPIRITE

(Écriture automatique prouvant l'existence de l'âme, la persistance de l'individualité et du moi conscient après la mort.)

Les deux communications spirites relatées ci-après, ont été obtenues, à Châlons-sur-Marne, au moyen de l'écriture automatique et au domicile du commandant Balencie, lui présent, par l'entremise de Mlle Balencie, sa fille, alors médium écrivain mécanique.

La première de ces communications est en patois languedocien; elle a trait à une poésie de Jasmin, dont l'esprit, qui s'est révélé dans cette communication, avait sans doute conservé la mémoire acquise de son vivant.

Le commandant Balencie, bien qu'originaire du département des Hautes-Pyrénées, qu'il a cessé d'habiter depuis plus de 40 ans, ne connaissait pas cette poésie. Le médium, né dans le département de la Marne, n'a jamais habité le pays de son père et ne connaît pas le moindre mot de patois languedocien.

La deuxième communication est la traduction en français de la poésie dont il s'agit; elle a été obtenue également par l'écriture mécanique.

Voici, recopiées fidèlement, ces deux communications :

LA CAMPANO.

Tout és bél dins la gléyso. Aymi l'encen, las luts,
L'orgo dans sa grando muzico,
Lou sermou, lou cantico,
L'esquiro dan sous pitchous truts.
Aymri las Rougazous é sous pélerinatges
Lou sen-sacromen é la crouts.
Aymi quan à ginouls ensemble canton tous,
E qué las bouès de cent maynatges,
Ban en parsan la bolto esquissa lous nuatges,
Mai co qu'aymi lou may, et toujours aymerey,
Del dineche, al dimeche et toute la semmâno
Acós la bouès de la campâno
Que tinde lou jour et la nêy,

La campâno acós és lou paria counsoulayre
De nostre ange gardien quan sèn din la doulou
Acos la bouès d'un pay a oïtres còts sermounayre
Doun aben oubliat la prumero litsou,
Acos la bouès de Diou qué brounzino dans l'ayre
Et que bay dins lous bras del mounde ensourcillayre,
Fa saounéja lou pecadou,

La campàno acús és la muzico qu'embôyo.
 La reyneto del paradis
 A l'homenet quan nay, quan pouso, et s'escantis
 Et que li canto peno et joyó ;
 Te Deum et de Profondis.

Et poutan lou clouché d'aquesto glézyo aymaro
 N'abió pas de campàno et dret, mut, encrumit
 Semblábo aqui touto l'annado.
 Un sèn en peyro fredo, un apôtro endroumit....
 Mais soun prèste de l'ange à la sento bagueto,
 L'apôtro se rebeillo et may que la troumpeto
 S'en bay brounzina dins lous cós
 Aoulot d'une clocho n'a diós.

Tùsto, tùsto, balan ! sounas, sounas campànos !
 Apelas à la festo, et castels et cabànos.
 Sounas pel prèste qu'à tan fey pel soun país,
 Pel gran prédicatu que lou ciel benezis
 Sounas apey, sounas angeletos bezinos
 Naou truts d'Alleluia per bôstos dios mayrinos,
 Naou truts d'Alleluia per bôstres dus payris.

Un dès bezi del trona a, dins sa renoumado
 Dret al Magnificat et triplo repicado,
 Souna-li, бага-lou dinq'à bous fatiga,
 Dé tout lou bé qué fay, et d'aquel qué fay fa,
 Apéy prépara-bous à la grando boulado
 Car Diou zou bol, tout nou zou dit
 A festeja la pats qué léou sara sinnàdo
 Sul la roco, de san tintàdo,
 Del Nér Sébastopol cruchit !

Augusta (Poésie de Jasmin).

Traduction en Français de la poésie qui précède; cette traduction a été également donnée en vers libres, ainsi que je l'ai dit, par l'écriture mécanique. le médium ne se rendant aucun compte, si ce n'est après lecture des caractères qu'il traçait involontairement :

LA CLOCHE

Tout est beau dans l'église. J'aime l'encens, les lumières;
 L'orgue avec sa grande harmonie.
 J'aime le sermon, les cantiques,
 La clochette avec ses petits coups.
 J'aime les Rogations et ses pèlerinages,
 Le saint Sacrement et la croix.
 J'aime quand, à genoux, nous chantons tous,

Et que les voix de cent enfants,
Vont, perçant la voûte, déchirer les nuages.
Mais ce que j'aime le plus et toujours aimerai :
Du dimanche au dimanche, et toute la semaine,
C'est la voix de la cloche !
Qu'elle tinte le jour et la nuit.

La cloche c'est le langage consolateur,
De notre ange gardien quand nous sommes endoloris ;
C'est la voix d'un père autrefois sermonneur,
Dont nous avons oublié la première leçon.
C'est la voix de Dieu qui bruit dans l'air,
Et qui va, dans les bras du monde qui fascine,
Faire songer le pécheur.
La cloche c'est la musique qu'envoie
La reine du paradis,
A l'homme enfant, qui grandit et s'éteint,
Et qui lui chante peine et joie :
Te Deum et de Profundis !

Et pourtant le clocher de cette église aimée
N'avait pas de cloche, et droit, muet, obscurci,
Semblait là toute l'année,
Un saint en pierre froide, un apôtre endormi ;
Mais son prêtre de l'ange a la sainte baguette,
L'apôtre se réveille et plus que la trompette
S'en va retentir dans les cœurs.
Au lieu d'une cloche, il y en a deux.

Frappez, frappez battants ! sonnez, sonnez cloches !
Appelez à la fête castels et cabanes,
Sonnez pour le prêtre qui a tant fait pour son pays,
Pour le prédicateur que le ciel bénit.
Sonnez ensuite, sonnez angelettes voisines
Neuf coups d'Alleluia pour vos deux marraines,
Neuf coups d'Alleluia pour vos deux parrains.

Un d'eux, voisin du trône a, dans sa renommée,
Droit au magnificat et triple sonnerie.
Sonnez-le lui, payez-le jusqu'à vous fatiguer
De tout le bien qu'il a fait et de celui qu'il fait faire.
Après, préparez-vous à la grande volée,
Car Dieu le veut, tout nous le dit,
A fêter la paix qui, bientôt, sera signée,
Sur la roche, de sang teinte,
Du fier Sébastopol écrasé !

AUGUSTA (traduction de la poésie de Jasmin).

J'appelle tout particulièrement l'attention des lecteurs, des observateurs consciencieux, en mettant de côté toute question de prose ou de poésie, sur ce fait, le seul à retenir :

C'est que, pour l'obtention des deux communications qui font l'objet du présent article, la personnalité du médium y est demeurée parfaitement étrangère, quoique éveillé dans l'instant où il transmettait automatiquement le message, et que la théorie de l'inconscient, tant employée pour expliquer les phénomènes spirites, ne peut être invoquée, attendu que le médium ne connaît nullement le patois languedocien et, par suite, il ne pouvait pas davantage connaître la traduction de la poésie obtenue dans cet idiome.

De plus l'intelligence extra-terrestre, qui a fait agir le bras et la main du médium et qui signe : Augusta, — s'est révélée, dans des communications intimes, comme étant réellement la personnalité de la sœur du commandant Balencie ; elle a, à de nombreuses reprises, donné des preuves de son identité, en rappelant au commandant des faits, remontant à 30 et 40 ans, auxquels il ne pensait nullement dans le moment, et qui ne pouvaient être connus que de lui et de sa sœur, décédée depuis environ 11 ans, à l'époque où ces communications ont été obtenues.

Ceci établi, le fait en lui-même n'a pas besoin de commentaires. Conséquemment, je suis en droit d'affirmer que le commandant Balencie, et le médium, sa fille (aujourd'hui Mme Mongin), ont la conviction absolue, je dirai plus, la certitude, d'avoir été en communication : l'un, avec sa sœur Augusta Balencie, et l'autre, avec le même esprit, autrefois sa tante.

A bons entendeurs et à tous les amis et chercheurs des vérités si consolantes de l'au-delà : Salut et Fraternité !

A. MONGIN.

RECTIFICATION AU COMPTE RENDU DU CONGRÈS

Juillet 1890. — J'ai reçu, en son temps, le compte rendu du Congrès spirite du mois de septembre 1889. Ce gros volume ne se peut lire en une seule fois ; il faut le faire en plusieurs jours. Aux page 342 et suivantes, j'ai trouvé le résumé de mon mémoire ; sa lecture n'aurait-elle pas été faite pendant les travaux des sections ?

Mon mémoire me semble trop résumé ; il ne signale pas ma conclusion, par laquelle je démontre qu'il n'y a pas de différence substantielle, dans le fond, entre le spiritisme et le matérialisme.

Je dis : cette doctrine étant admise, quelle différence fondamentale y a-t-il entre les théories du matérialisme et les croyances du spiritisme ? celle de

simples mots, et point d'autres que la définition des fonctionnalités humaines, que la définition de la perfectibilité de la matière.

« L'âme des spirites est matière comme le sont les *sécrétions* et les *cellules* du matérialisme. L'âme humaine du spiritualisme moderne est matière, comme l'*idéalisation*, la *volition*, l'*acte inconscient* et autres sophismes des matérialistes.

« La substance quelconque, qui constitue l'esprit humain (1), impalpable, invisible, impondérable et surtout inconcevable, c'est toujours de la matière, ainsi que l'ont prouvé les innombrables expériences faites par bon nombre de savants, après des recherches expérimentales suivies, et par amour du vrai ; ils n'ont pas dédaigné les manifestations spirites, ont obtenu la matérialisation des esprits visibles et tangibles, et prouvé leur pondérabilité ou leur gravité, par la pression parfois puissante des mains matérialisées ; ces esprits donnaient la pesanteur aux choses légères, et, de cent autres manières, prouvaient leur substantialité.

« Et l'existence de cette matière est prouvée par les expériences concluantes du savant W. Crookes, lequel, avec des instruments imparfaits, a pu *prendre* et fixer l'état de cette matière ou substance psychique.

« Moins inconcevable est la *matière radiante* que les matérialistes ont nommée ainsi pour expliquer les phénomènes dont ils ne pouvaient définir la nature, matière radiante qui n'est pas moins impalpable et invisible que l'esprit. »

Dans le résumé de mon mémoire, on n'a pas fait mention de ce résultat, auquel je suis arrivé et si j'ai eu tort, j'eus préféré que mon erreur me fût démontrée, qu'un matérialiste exprimât sa pensée à ce sujet.

Au commencement du résumé, je lis : « Dès l'abord, l'auteur fait palper l'illogisme des enseignements professés par les théologiens chrétiens (à qui exclusivement M. Palazzi, *sans s'expliquer d'ailleurs*, veut que soit réservée la dénomination de « métaphysiciens »).

Cette explication que, par amour de la concision, je n'ai pas donnée alors, je la donne en transcrivant la *Note* que j'ai mise dans le mémoire. — *Note*. — Sous la dénomination de métaphysicien — j'entends, en général, parler de tous les théologiens d'une confession religieuse quelle qu'elle soit, lesquels, avec leurs absurdes et bizarres doctrines, s'efforcent de réduire à l'abrutissement la conscience humaine pour l'annihiler ; mais j'entends, plus exclusivement, parler des théologiens du catholicisme romain, lesquels sont, à mon avis, les métaphysiciens par excellence, les Métaphysiciens par antonomase.

(1) J'entends, par esprit, l'ensemble de l'âme et de son enveloppe, c'est-à-dire le périsprit.

Je trouve la signification du mot métaphysicien, dans le dictionnaire de la langue italienne, rédigé par MM. Iraniesco Crioli, Paolo Costa et Iraniesco Cardinali, publié en sept volumes, à Bologne, en 1832, par les éditeurs Masi et C; je trouve, à la page 740, au mot — *Metafisica* : — « *Dans les temps passés existait (et c'est encore parmi certains peuples) une science qui prétendait raisonner sur la nature des êtres, et sur autres choses, qui se trouvent AU-DELA DES FORCES DE L'INTELLECT.* » — Quelles choses se trouvent le plus au-delà des forces de l'intellect, si ce ne sont les désolantes et absurdes bizarreries des théologiens du catholicisme romain ?

Si ce n'est Voltaire, quelqu'un a dit : « Si deux personnes qui discutent ne se comprennent pas ce sont deux philosophes ; si l'un d'eux arrive à ne plus lui-même se comprendre, celui-ci est métaphysicien. »

A la fin de la page 343 du résumé, je lis encore : « Lorsque l'esprit s'est assimilé, dans son perfectionnement continu, les notions et les aptitudes nécessaires, il s'incarne en la forme humaine, et dès lors, mais dès lors seulement (c'est M. Palazzi qui parle), il possède la prescience et la faculté de raisonner. »

La parenthèse — c'est M. Palazzi qui parle, — démontre chez l'auteur du résumé, un peu de doute que ce soit, réellement alors, que l'esprit entre en possession de la conscience et du raisonnement ; voici une communication obtenue jadis sur ce sujet : « Tant que l'esprit évoluera et se développera dans les sphères des phases inférieures de l'existence animale, pour acquérir les qualités et les aptitudes nécessaires à son admission parmi les esprits humains, il n'est pas besoin pour lui de connaître ce qu'il fait et d'en raisonner, ni de se repentir ou de s'applaudir de ce qu'il a fait, pour s'en abstenir ou s'encourager en vue de l'avenir, car il n'est pas encore responsable. »

« En effet, quelle récompense donner ou quel châtiment infliger à la bête de somme qui, sous les effluves printanières, jette sa charge à terre, ou qui, avec soin, la remet à sa destination ? Tout simplement l'homme lui donnera la bastonnade ou bien un peu d'avoine ; il en est de même pour le chien qui, pour avoir bien ou mal chassé, bien ou mal gardé le bien de son maître, recevra un morceau de pain ou une correction car il est encore irresponsable. Il n'est point de prêtres, d'une religion quelconque, qui ait inventé un paradis, un enfer pour les animaux ; il n'est pas de législateur qui ait édifié des codes ou des prisons pour eux. »

« L'homme possède toujours l'intuition de ce qui est et de ce qui est vrai. Lorsque cette intuition est devenue générale, elle passe à l'état de *consensus omnium*, et cette vérité est indiscutable. L'homme peut, à cause de l'imper-

fection de ses sens, à cause de la faillibilité de son jugement et de sa liberté sans limites, se tromper dans la voie qu'il choisit, s'égarer dans l'application de cette vérité; mais la vérité elle-même ne s'altère pas, elle reste toujours indiscutable, adéquate à elle-même.

« Or, l'homme, ni individuellement, ni collectivement considéré, n'a jamais eu l'intuition de la responsabilité des animaux; cette responsabilité n'existe pas, tant que les animaux restent à la phase inférieure de l'animalité, et elle ne peut exister sans la conscience et le raisonnement. Les animaux suppléent à la conscience par leur sensibilité grandement développée.

« Les sauvages des premiers temps, après la découverte de l'Amérique, ne raisonnaient pas avec l'élévation d'un docteur en Sorbonne; leur raisonnement était tellement rudimentaire, qu'il participait encore de l'inconscience animale dont récemment ils sortaient. »

Esprit Rimoleone.

Avec mes civilités et mes salutations fraternelles : G. PALAZZI.

CATHOLICISME ET SPIRITISME (*Suite.*)

Voir la Revue de juillet 1890.

CHAPITRE VII.

Le Chapitre VII est présenté sous forme de question : Le Christ est-il Dieu? M. Jésuspret résume à ce sujet les antiques traditions hindoues, et se reporte aux textes mêmes des Évangiles. Il fait ensuite l'historique des sectes qui, dès les premiers âges de l'Église chrétienne, ont rejeté cette divinité; les Apollinaristes et les Ariens par exemple. Il cite également d'importants conciles œcuméniques que cette question a agités et divisés. Ce fut l'occasion de cruautés et d'excès sans nombre. A mentionner la dernière atrocité à laquelle a donné lieu la division sur cette question : Servet brûlé vif à Genève, le 26 octobre 1533 par ordre de Calvin. Touchante façon de se déclarer les disciples de Celui qui a prêché la charité, la douceur et la tolérance mutuelle. L'auteur conclut en rejetant la divinité du Christ; il cite pour mémoire, certains ouvrages et certains écrits tendant à faire douter même de l'authenticité entière de l'existence de ce Christ, telle qu'elle nous est racontée.

CHAPITRE VIII.

Le Chapitre VIII est intitulé : « *l'Immaculée Conception* ». Ce dogme catholique absolument rejeté par toutes les églises chrétiennes réformées a été de tous temps le sujet de controverses religieuses, même entre Pères de

l'église; par exemple entre Saint-Bernard et les églises de Lyon. L'Immaculée Conception, malgré cela, est devenue un dogme auquel il faut croire sous peine de damnation éternelle, depuis le 8 décembre 1856, sous le pontificat de Pie IX. S'en accommode qui pourra dit l'auteur. En effet.

CHAPITRE IX.

Le Chapitre IX parle de la « *Sainte-Trinité*. » C'est à la fois un dogme et un mystère d'après l'enseignement catholique. On pourrait ajouter : une tradition de l'Orient, dit l'auteur; plusieurs religions antiques de l'Asie enseignaient sous forme symbolique une sorte de trinité chez les Indous par exemple : Brahma, Wischnou, Siva. La trinité chrétienne n'en serait-elle pas une reproduction? M. Jésupret lui, exprime l'idée que dans tous les cas, c'est un casse-tête chinois. Je partage entièrement sa façon de voir sur cette formule qui m'est proposée : $1 = 3$ ou $3 = 1$.

CHAPITRE X.

Le Chapitre X a pour sujet « *les Miracles* ». Les théologiens enseignent qu'ils entendent par miracle un fait insolite constituant une dérogation aux lois immuables de la Création. L'auteur repousse avec raison cette définition : il déclare qu'à toutes époques, autrefois comme aujourd'hui, le fait appelé Miracle n'a rien d'insolite, ni de surnaturel : il est tout simplement la manifestation d'une loi de la nature, ignorée ou imparfaitement connue dans ses causes et ses effets. Ce qui est réputé Miracle, varie donc avec les temps, les lieux de la terre et le degré de connaissances de ceux qui sont les témoins de ces faits. Les éclipses de soleil et de lune qui effraient encore certaines peuplades primitives et effrayaient nos ancêtres, que sont-elles pour les habitants de l'Europe à l'époque actuelle? N'a-t-on pas excommunié il y a cent ans environ, les paratonnerres? L'auteur aborde ensuite les faits réputés miraculeux de la Bible, de l'Évangile et de certains récits profanes, et les raisonne à ce point de vue. Ainsi en est-il, dit l'auteur, des faits appelés « *spirites* » sur lesquels les théologiens et des prélats contemporains ont dit et écrit des démonstrations remarquables; déclarant bon, tout ce qui vient d'eux-mêmes ou est favorable à leurs thèses, et imputant systématiquement au diable tout ce qui est fait sans eux et sans leur approbation; magnétisme, somnambulisme, hypnotisme, faits spirites; tout cela qui ne participe pas d'eux est œuvre du démon : le bon Dieu du haut de l'empyrée céleste voit ce sinistre compère qu'on lui a donné, travailler et agir pour le mal; mais cet être souverainement bon, juste et puissant, regarde et laisse faire. Comprenez qui pourra.

CHAPITRE XI.

Le Chapitre XI traite de ce que les théologiens chrétiens appellent : « *Jugement dernier* » ; des trompettes éclatantes sonneront aux quatre coins de la terre ; les étoiles tomberont du firmament, les morts ressusciteront, et chacun devra retrouver les éléments chimiques qui ont composé son corps matériel, non seulement le sien lui-même, mais bien d'autres encore, pendant la longue durée des temps écoulés. On devra ainsi se mettre en route sans retard pour la vallée de Josaphat, lieu du rendez-vous général. Inutile d'insister. Se plaçant au point de vue spirite, M. Jésuspret renvoie avec raison à la genèse d'Allan-Kardec, dont il cite plusieurs extraits sur ce sujet. Le lecteur comparera, et jugera entre les deux systèmes, l'un une série d'absurdités et d'impossibilités scientifiques, ayant pour but de terrifier ; l'autre, scientifique et logique à la fois, interprétant ce jugement dernier, et se réduisant à ceci : des esprits supérieurs envoyés dans des mondes en rapport avec leur degré d'avancement, et inversement pour les esprits inférieurs. Les théologiens catholiques ne répètent-ils pas après les Évangiles, dont ils proclament la parfaite authenticité : « Il y a plusieurs demeures dans le royaume de mon père ». « A chacun selon ses œuvres », etc.

CHAPITRE XII.

Le Chapitre XII a pour objet « *la Confession* » telle qu'elle est ordonnée et pratiquée dans le rite catholique actuel. L'auteur, évangiles en mains, démontre que rien de semblable n'y est prescrit ; mais d'un autre côté toute la puissance et la domination occultes que se sont ménagées ceux qui ont imaginé cette confession : les secrets intimes des familles ; la direction suprême des individus et des sociétés, tel est le but que l'on s'est proposé d'atteindre ; se reporter à ce que des procès scandaleux de captation d'héritages ou de séparations d'époux, ont révélé au public contemporain.

CHAPITRE XIII.

Ce chapitre XIII a pour titre : « *L'Infaillibilité papale* ». Le 18 janvier 1870, « *Pie IX était déclaré infaillible à la face du monde stupéfié de cette audace* », écrit avec raison l'auteur. Il y eut bien cependant du tirage dans ce concile œcuménique, avant de se dépouiller de sa puissance au profit d'un seul : 80 évêques dont un certain nombre sont Français, et non des moins remarquables : Mgr Dupanloup par exemple, votèrent « *non opportunum* ». Monsieur Jésuspret cherche en vain un texte de l'Évangile qui puisse sérieusement justifier la suprématie de l'évêque de Rome, c'est-à-dire d'un apôtre

sur les autres apôtres ; le fameux : « *tu es Pierre et sur cette pierre, etc., etc.*, ne suffisant pas plus à l'auteur qu'à un certain nombre d'évêques et de patriarches de la primitive église. Beaucoup s'élevèrent à plusieurs reprises contre cette prétention excessive de l'évêque de Rome de les dominer et de devenir leur chef incontesté. Examinant ensuite l'histoire de la papauté, l'auteur mentionne les schismes et les divisions qui se produisirent à plusieurs reprises : on eut jusqu'à trois papes à la fois et comme modèle de toutes les vertus, Alexandre VI Borghia, lequel, parmi ceux-là fut infaillible ? Enfin le pape contemporain déclaré infaillible il y a vingt ans environ, a écrit et lancé comme défi dans tout l'univers le fameux « *syllabus* » qui dit anathème à la raison, à la science, à nos institutions démocratiques, et à la liberté humaine. L'ensemble de propositions formulées dans ce *syllabus* prétend modeler et faire vivre à sa guise hommes et choses. Aux individus et aux sociétés modernes de voir si elles ont à subir ou à repousser un tel défi.

CHAPITRES XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX.

Ces chapitres traitent des sept sacrements institués successivement et à différentes époques par l'église. L'auteur fait l'historique et l'exposition dogmatique de chacun, d'une façon aussi logique qu'intéressante. Il convient de s'arrêter un peu sur le sacrement de mariage, qui vise une institution, base essentielle de toute société civilisée, et d'examiner, là encore, quelles sont les prétentions du sacerdoce catholique romain. Tout d'abord, tenir comme autrefois les registres de l'état civil et refuser toute sanction à la loi civile, si ce n'est son bon plaisir. Autrefois l'acte de baptême constituait l'acte civil de naissance : il fallait donc pouvoir recourir aux registres de paroisses pour établir sa filiation et son état civil. Dès lors, pouvait être réputé bâtard, tout enfant né hors mariage catholique. C'est ce qui eut lieu précisément depuis 1685 date de la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV jusque vers 1789. A la mort, à l'exil, à la confiscation des biens ordonnés par ce grand roi, vint se joindre cette aggravation pour beaucoup de familles protestantes : de n'avoir plus d'état civil. Quant à l'institution civile du mariage même, personne n'ignore les colères et les anathèmes suscités par le rétablissement récent du divorce, en France du moins ; puis- qu'en Belgique par exemple, où le divorce, depuis Napoléon 1^{er} qui avait fait de ce pays des départements français, n'a pas cessé d'être une loi civile, le clergé belge paraît s'incliner. Tolérer ici ; anathématiser par là. Comment concilier ces contradictions ?

CONCLUSION.

L'auteur termine par une courte conclusion dans laquelle il résume son œuvre. Cette œuvre bien écrite, bien raisonnée et très instructive ne saurait passer inaperçue dans le monde spirite. Non seulement j'estime qu'elle doit être citée et commentée dans les revues et les différentes publications, mais encore qu'elle doit être imprimée et répandue. Je dirai en terminant le compte rendu de cette brochure, ce que j'ai dit en commençant : beaucoup d'autres que les spirites la liront avec le plus grand intérêt et en tireront grand profit.

CAPITAINE BOULLE.

LA NOUVELLE SCIENCE

par C. RENOOZ.

Madame C. Renooz a publié récemment, sous les titres : *LA FORCE*, et *LE PRINCIPE GÉNÉRATEUR DE LA VIE*, les livres premier et second d'une série de six volumes où elle doit exposer les principes d'un système scientifique, évidemment aussi « nouveau » que peut l'être, sous le soleil, une hypothèse quelconque.

Pour formuler sur cette doctrine une appréciation aussi exacte que possible, il serait sans doute plus sage d'attendre le terme de son développement intégral. Mais, à mon avis, le prélude qui vient de nous être offert est tel, que, — grâce surtout à l'une des qualités maîtresses de l'auteur, la logique, une inflexible logique d'algébriste, j'y insisterai souvent, — il est aisé d'en déduire le sens des parties subséquentes.

Et cette œuvre, sans parler de son mérite propre, qui est considérable, porte si patente la marque de l'évolution contemporaine, que l'on ne saurait se dispenser d'en recommander dès à présent l'étude aux spiritualistes de toutes écoles.

La thèse soutenue est hardie, elle heurte avec une belle résolution les enseignements en vogue. Cela n'est certes pas fait pour nous chagriner, d'abord parce qu'en terre celtique l'attitude frondeuse est la bien accueillie à jamais, et puis parce que, dans la formidable mêlée intellectuelle dont gronde ce temps, les prudents papotages ne sont plus admissibles : il faut jouer de la massue.

Pourtant, il est des excès que l'ardeur de la lutte excuse à peine. Par exemple, sous prétexte qu'un système est faux, prendre justement son contrepied, est une virevolte, à coup sûr intéressante, -- comme l'est tout

paradoxe, c'est-à-dire tout aspect nouveau d'un objet dont l'une des faces a vieilli, — mais peut-être pas trop... scientifique.

Je m'empresse d'ailleurs de reconnaître que le sexe de l'écrivain le prédestinait à cette erreur : la précipitation à « renverser l'ordre des facteurs » n'est-elle pas chose très féminine ?

Et ici je souhaite que l'on ne se méprenne point sur mon intention. Loin de moi la pensée d'attribuer au mot : *féminin* un sens péjoratif. Je crois fermement, sur la foi de l'observation physiologique VRAIE, de la spéculation métaphysique, de la tradition hermétique, — et du bon sens le plus naïf, — que la femme est l'équivalente de l'homme : l'un et l'autre sont complémentaires, tout mâle et toute femelle provenant de la différenciation d'un androgyne primordial, appelé à se reconstituer dans un monde supérieur. Lors donc que j'use du qualificatif sexuel, je détermine un principe, — dont la nature, au demeurant, m'est aussi indifférente, qu'à un lettré chinois celle du Yàn et du Yin, sujets élus de ses ergoteries.

C'est encore à ce que l'auteur est une « authoress » qu'est due la puissance de dialectique déjà signalée ; à ce degré ultime seule pouvait la pousser une femme, la créature à la fois fantasque et pratique, romanesque et « nature », dont l'état psychique serait assez bien figuré par un buste ailé, — de délicates ailes irisées, — jaillissant d'un terme, — lourde gaine de pierre.

Enfin, l'exquise sensibilité d'un cerveau féminin, prédisposait singulièrement le théoricien de « *La Force* », à recevoir ces intuitions admirables dont fourmille sa doctrine, et qui l'amènent à entrevoir plusieurs des vérités les plus importantes enseignées par l'occultisme, — sur lequel, c'est manifeste d'autre part, elle ne possède, en dehors des vagues on dit ressassés partout, nulle notion.

Un côté des livres de Mme Renooz est fort délectable, parce qu'y transparaît l'esprit de notre époque en peine de Mathèse : c'est la démonstration, poursuivie par le raisonnement, de ceci : l'enquête expérimentale, *employée à l'exclusion de tout autre procédé*, ne conduit qu'à des absurdités bouffonnes ; étant données la piteuse débilité de nos organes, la navrante défectuosité des instruments dont il nous faut les adjuver, et la tendance souvent inconsciente, qui incline les hommes les plus éminents à interpréter quelque phénomène que ce soit conformément à un dogme préétabli, un fait considéré en soi ne prouve pas grand'chose, et, en dépit de tous les carabins du monde, ne tient pas contre une formule algébrique, expression même de l'absolu.

Elle se manifeste aussi, cette aspiration à l'universalisme, dans un effort

respectueux pour se rattacher à la tradition éternelle. Mme Renooz ne doute pas que l'Ésotérisme des cultes anciens ait constitué une Gnose scientifique, la plus exacte, la plus complète, telle en un mot que nous ne pouvons, dans cet âge dit « de lumières », qu'en désirer la reconquête graduelle.

Mais rien n'est fixe qu'illusoirement, tout est devenir, et si les générations actuelles tendent à l'équation suprême de tous modes intellectuels, elles tiennent encore par leurs racines, et profondément, à l'ère du particularisme. C'est pourquoi Mme Renooz, par une perversion commune à la majorité des savants officiels contemporains, — et qui se perpétue, à peine travestie, jusque, hélas ! parmi les Hermétistes, — n'a point fait œuvre de Synthèse, mais de généralisation seulement : elle s'est donnée corps et âme à la chimie, étude passionnante, certes, entre toutes, elle y a vu des choses grandioses, qui y sont en effet, et n'a pas tardé à être persuadée que tout dans l'infini n'est que phénomènes chimiques. C'est l'histoire de ces éperdus que l'on rencontre par les romans, les opéras, — et même ailleurs : — dès que l'amour s'est abattu sur eux, il ne perçoivent plus dans la nature, que l'objet chéri.

*
* *

« L'atome est l'élément premier des corps » et le mouvement est sa principale propriété. Il ne s'arrête que lorsqu'il entre en combinaison avec d'autres atomes : mais dès que la décomposition lui a rendu la liberté, il reprend le mouvement interrompu. Ce mouvement est une fuite en ligne droite, une « *radiation* », qui se prolonge jusqu'à ce que l'atome radié, retombant en conflit avec des atomes émanés d'autres foyers de combustion, génère à nouveau chaleur et lumière, actions dynamiques et chimiques : — la vie.

« L'état radiant (1) est donc l'état *naissant* de la matière, » et la *radiation*, c'est la *Force*.

Et à ce propos, puisque Mme Renooz est persuadée que, dans l'antique symbolisation des *quatre éléments*, le feu exprimait l'état susdit, je dois lui faire observer ce qu'elle semble ignorer, que les Hermétistes de tous temps, de tous pays affirment que la substance se présente dans l'infini sous *sept* états ; sir William Crookes, a découvert le quatrième M. Keeley, plus récemment, le cinquième, mais je puis certifier à Mme Renooz que celui qu'elle s'imagine avoir trouvé, n'est ni le sixième ni le septième.

Deux atomes, radiés en sens exactement inverse avec une même vitesse,

(1) On le voit, l'acceptation où Mme Renooz emploie ce terme, n'est point celle instituée par l'illustre William Crookes.

s'arrêtent en se heurtant, puisque deux forces égales, opposées, s'annulent, et se combinent en une molécule, laquelle s'accroît bientôt des radiations successives survenues des mêmes foyers : un monde naît. Et, naturellement, à mesure que ce monde accroît ses dimensions, son noyau nébulaire va se condensant de plus en plus.

Ce qui infirme l'hypothèse du feu central, d'ailleurs depuis belle lurette rejetée par la majorité des savants.

Cette agrégation dure tant que les foyers radiants sont en ignition ; la terre, par exemple, constituée de radiations émises, par le soleil principalement, et aussi par tous les astres visibles à ses habitants, — puisque lumière, chaleur et vie ne sont que des modes divers de la force, — ne cesse donc d'augmenter son volume.

Le système de Laplace, aujourd'hui fort battu en brèche, et de toutes parts, est renversé sens dessus dessous par Mme Renooz. D'après elle, le premier âge d'un monde est la période durant laquelle « il forme lentement son noyau inorganique aux dépens de la matière cosmique » ; ensuite paraissent l'eau, puis la vie, prélude du troisième et dernier stade, l'incandescence, qui change la planète obscure en soleil.

Qu'est-ce qui brûle ? C'est la matière organisée.

« Les savants qui ont eu l'idée de mettre l'état incandescent avant l'état « obscur n'ont pas pensé que pour que l'incendie commence, il faut des combustibles, et que tous les combustibles que nous connaissons, excepté le « soufre, sont des substances organiques, » les dernières apparues à la surface des mondes.

Permettez, n'y a-t-il pas ici une lacune ? « Un rien peut allumer » cet incendie ; il suffit que l'oxygène ambiant « change d'état, de tension, de quantité ». Ce rien, Mme Renooz ne juge pas à propos de le déterminer, — et pour cause, je crois.

Mais continuons. L'astre, en entrant en ignition, de passif qu'il était, devient dynamogène. Les forces qui le circonscrivent n'ayant pas toutes la même puissance, puisque leurs foyers d'émission sont plus ou moins distants, leur résultante ne saurait être stable. S'il se trouve un point où la force soit en décroissance, l'équilibre se rompt : c'est par ce point que l'astre s'affranchit. Il se précipite de ce côté, — et ne s'arrêtera que lorsqu'il atteindra un point où il vienne à être rééquilibré par de nouvelles forces. C'est là l'étoile filante.

L'élément comburant n'est pas le même pour tous les soleils ; pour le nôtre, c'est l'oxygène, mais pour d'autres, à en juger par leur couleur apparente, c'est le fluor, l'iode, le brome, le chlore, etc. Et comme l'élément

comburant d'un soleil est en même temps, celui qu'il radie en plus grande quantité, il s'en suit que les métaux et métalloïdes que l'on rencontre ici, nous sont envoyés chacun par un astre spécial. La situation de telle contrée par rapport à telle étoile, expliquerait ainsi la jusqu'ici inexpliquée localisation des métaux à la surface du globe, et nous aurions là une preuve, après mille autres, de la vérité des doctrines professées par nos maîtres les astrologues antiques et modernes.

L'histoire du reste a enregistré maintes authentiques giboulées de métaux. Il en est même de périodiques, par exemple, la pluie de sélénium qui tombe dans les parages du cap Vert pendant six semaines aux approches de l'équinoxe, et qui vient peut-être du rouge Arcturus.

Cependant l'ignition a un terme, car il est des matières combustibles. Le feu finit par quitter les points où il a épuisé toute substance susceptible de l'alimenter, et ces points vont s'élargissant de jour en jour (ce sont les *taches* du soleil). Le soleil, en s'éteignant, devient comète. Et alors Mme Renooz aborde une série de *démonstrations* que j'estime peu probantes, et que jusqu'à nouvel ordre je ne veux regarder que comme simples *considérations*.

Je dois dire qu'également, l'explication donnée de l'existence des satellites, et en particulier de ceux dont les anneaux de Saturne nous offrent un spécimen si inquiétant, est fort insuffisante; l'auteur à escamoté cette question, — fort artistement il faut en convenir, — toute femme n'excelle-t-elle pas à se dérober devant les conjonctures embarrassantes?

Plus loin, son insatiable logique suggère à l'authoress cette remarque judicieuse: « On enseigne que c'est le mouvement de rotation des astres
« qui leur donne la forme sphérique. S'il en était ainsi, pourquoi la lune,
« qui ne tourne pas sur elle-même, serait-elle ronde? » concédant en outre qu'elle ne peut guère se dispenser de s'occuper un tant soit peu de la morphologie des mondes et de leur mécanique, elle entreprend de chercher, à la lumière de sa doctrine, les causes de la forme des corps célestes et de leurs mouvements propres et respectifs, et ses efforts pénibles quoique ingénieux n'aboutissent qu'à des résultats piteux, pour ne pas dire négatifs.

..

En dépit de tant et de telles erreurs et défaillances, aussi longtemps que notre écrivain s'en tient aux problèmes dont la chimie est susceptible, jusqu'à un certain point, de fournir la solution, il semble fort; j'accorde même bien volontiers que souvent il ne serait pas aisé de le désarçonner. Mais à peine se risque-t-il à élaborer les « principes d'une nouvelle physiqu

« de l'Univers, » son système, qui tout à l'heure se présentait comme si séduisant parfois, et positivement troublant, se montre, je ne dis pas vain, mais insuffisant, et terriblement incomplet.

Ainsi, Madame Renooz prétend, ce que tout le monde niera, que Newton a attribué la pesanteur à une cause *unique*, l'attraction ; en conséquence, par l'emploi d'un procédé signalé déjà, la voilà qui bondit à l'extrémité adverse, pour décréter que l'impulsion *seule* détermine ce phénomène. Or, le génie du grand Anglais se manifeste précisément en ceci que, loin de voir dans la gravité le produit de l'une des deux forces à l'exclusion de l'autre, il a formulé qu'elle était la résultante de leurs actions contraires. Madame Renooz n'en attribue pas moins au père du système une maladresse imputable seulement à des disciples — du même tempérament qu'elle même, après tout — et elle n'a pas assez de mépris pour cet homme. Il s'en faut de peu qu'elle ne le traite comme cette doctoresse de Londres qui a imprimé que Newton était mort fou, et il en trouvait la preuve dans ce fait que sur la fin de sa vie, le savant cosmologiste s'attachait à élucider le sens ésotérique de l'*Apocalypse*.

J'estime superflu d'insister davantage sur cette partie malheureuse de la *Nouvelle science*, et je passe au second volume.

Un bon tiers de ce second volume reproduit une argumentation précédemment poursuivie dans le premier ; laquelle tendrait à prouver l'unité de la matière.

Le grand J.-B. Dumas a posé en principe que tous les corps considérés par la chimie comme des corps simples ne sont qu'un seul et unique corps à des degrés divers de densité. Proust pousse la différenciation de la matière jusqu'aux *ultimates*, tous semblables et préexistants aux atomes dissemblables qu'ils génèrent. Il n'est pas de savant officiel qui n'admette aujourd'hui l'unité de substance, et c'est sur ce terrain que se produiront les premières capitulations entre toutes les écoles du néo-spiritualisme et le scientisme académi-co-universitaire.

L'expérimentation elle-même ne tardera guère, d'ailleurs, à venir corroborer cette hypothèse a prioriste. La nomenclature diminue rapidement. Il y a un an, le docteur Brauner, de Prague, a décomposé le tellure. Sainte-Claire Deville a établi la preuve rationnelle que l'azote n'est pas un corps simple. Enfin Madame Renooz elle-même — ici elle est chez soi, et, je ne me lasserai pas de le répéter, quand elle reste chez soi, la chimiste est admirable — n'a-t-elle pas démontré objectivement que le carbone, en dépit de la théorie de Perceval et de Sennebier, est un corps composé ?

La substance universelle, le principe générateur de la vie pour Madame Renooz, c'est l'oxygène. Bien mieux, l'oxygène, c'est Dieu. « Que ne peut-on imposer ce commandement aux modernes, de ne pas avoir d'autres Dieux que l'oxygène ! » La Trinité symbolise les trois états de ce « Principe-Divin » : « état physique que possèdent ces atomes lorsqu'ils entrent dans la composition des acides (ox. positif), état physique qu'ils possèdent lorsqu'ils engendrent les bases (ox. négatif), et état d'ozone (ox. neutre). »

Et l'auteur se met à passer en revue les religions et les philosophies de tous les pays et de tous les temps pour s'efforcer de montrer en leur ésotérisme la confirmation de son opinion.

Le fait de daigner consulter l'histoire intellectuelle de l'humanité dans le but d'y chercher une consécration à une doctrine scientifique, est, pour un esprit si profondément imprégné du matérialisme régnant, la marque d'un beau courage, d'une rare générosité. Cette intention seule est digne des plus chaleureux éloges.

Par malheur, Madame Renooz n'a étudié un aussi grave sujet que fort superficiellement, s'en référant pour chaque culte à une seule autorité, qui n'est pas toujours la meilleure, de même qu'ailleurs elle cite volontiers à l'appui de ses dires, tels vulgarisateurs d'une valeur scientifique très contestable, et jusqu'à des faits divers de journaux. Puis, la composition de ce livre est aussi hâtive et diffuse que celle du précédent était mûrie et soigneusement coordonnée.

Enfin, alors qu'elle accorde une indulgence marquée à toutes les autres formes de l'élévation de l'âme humaine vers l'infinie perfection conçue et non perceptible, elle s'abandonne, à l'égard du christianisme exclusivement, à des emportements injustes, intolérants à l'excès, et en tout cas d'un goût détestable. En particulier la façon dont elle envisage la personnalité de Jésus, le plus divin des hommes et le plus humain des Dieux, ne serait point déplacée parmi les fanatiques immondicités de ce journal que quelqu'un a surnommé « la Bible du ruisseau ».

Mais j'aurais trop beau jeu à en dire plus long sur ce livre.

Les suivants traiteront de *l'Evolution des hommes et des animaux*, de *l'Evolution psychique*, de *l'Evolution sexuelle*, et des *Âges de l'humanité*. C'est à la seconde et à la dernière de ces œuvres que j'attends l'auteur avec le plus d'impatience. Quoi qu'il advienne, il sera très intéressant de considérer comment on peut arriver à continuer et achever un monument reposant sur des bases aussi peu solides.

AUGUSTIN CHABOSEAU.

AVIS : Mme Antoinette Bourdin rappelle aux spirites qui s'intéressent au projet de la maison de retraite, que la pension internationale fonctionne avec succès ; elle est située dans un quartier tranquille, ville et campagne avec jardin d'agrément, à proximité des tramways, et des chemins de fer à voies étroites ; bureau de poste et télégraphe, en face du jardin.

Le prix de la pension est de quatre et cinq francs par jour, suivant les chambres. Adresser les demandes à Mme Antoinette Bourdin 3, rue Dence maison Durand, Plainpalais, Genève, c'est l'adresse de la pension.

P. S. — Prière aux journaux spirites de reproduire cet avis. Des voyageurs spirites nous certifient que le séjour à la maison de retraite, leur a été très agréable et profitable.

Cher M. Leymarie. — A partir du lundi 15 septembre, je vais commencer à la Salle des Conférences, 39, boulevard des Capucines, une série de causeries sur le Spiritualisme et le Spiritisme. Ces causeries, au nombre de cinq, se continueront régulièrement tous les lundis. Inutile de vous dire que j'exposerai et que je défendrai de mon mieux l'immortalité de l'âme et la communication possible avec les morts. Des tableaux, des expériences avec des sujets et des démonstrations diverses accompagneront ces conférences. Je vous serai reconnaissant d'annoncer mes efforts à vos nombreux lecteurs en publiant cette lettre ou en en donnant le résumé.

PAPUS.

Médium américain. — Clairvoyant et auditif, M. Henri Lacroix donne des séances le matin et le soir, pendant un mois ou 6 semaines. Il décrit la préexistence, le caractère des présents ou des absents — l'aptitude ou la vocation des enfants ou jeunes gens ; il fait des portraits (esquisses) d'esprits, etc., 4, rue Vivienne, au 2^e au-dessus de l'entresol.

Dans la revue prochaine nous parlerons du décès de MM. : le professeur Carbonel d'Alger, Etienne-Léon Baulant de Brie-Comte-Robert et de Mlle L.-M.-R. Lequesné.

LA FOI, L'ESPRANCE, LA CHARITÉ: Groupe qui, tous les mercredis soir, tient une séance pour former des médiums ; le jeudi soir, 8 heures, séance ordinaire d'évocations ; 6, rue du Grand-Prieuré, à Paris, chez M. et Mme Jolly.

LA MÉMOIRE rendue à ceux qui l'ont perdue, faite bonne chez ceux qui l'ont mauvaise et meilleure chez ceux qui l'ont bonne. CINQ LEÇONS PAR M. ROLIN, professeur. Pour le prospectus franco, s'adresser à M. G. Rolin, 40, rue Gay-Lussac, Paris.

Le Gérant : H. JOLY.